



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

Communauté de Communes
de l'Ouest Guyanais



Ouest Guyane

un territoire, des projets, un avenir

SOMMAIRE

Photo en couverture:
Participants au 5ème séminaire
en mars 2017 à Awala-Yalimapo

MOT DU PRÉSIDENT ▶ 3

SIGNIFICATION DES ACRONYMES EMPLOYÉS ▶ 4

1

ÉLÉMENTS MARQUANTS DU TERRITOIRE OUEST GUYANE ▶ 5

1-1 La CCOG : une Communauté de Communes volontariste au service de sa population ▶ 7

1-2 Les compétences de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais ▶ 8

1-3 Les organes décisionnels ▶ 9

1-4 L'organigramme des services ▶ 10

2

BUDGETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUEST GUYANAIS ▶ 12

2-1 Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) ▶ 12

2-2 Le budget primitif 2017 ▶ 12

2-3 Budget du Service Public Industriel et Commercial (SPIC) – Port de l'Ouest ▶ 12

2-4 Budget du Service Public Industriel et Commercial (SPIC) – Immobilier d'entreprise ▶ 12

2-5 Budget du Service Public Industriel et Commercial (SPIC) – Pôle Agroalimentaire de l'Ouest Guyanais ▶ 12

3

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ▶ 14

3-1 Commune d'APATOU ▶ 14

3-2 Commune de GRAND-SANTI ▶ 15

3-3 Commune de PAPAÏCHTON ▶ 15

3-4 Commune de MANA ▶ 15

3-5 Commune de MARIPA-SOULA ▶ 15

3-6 Commune de SAINT-LAURENT DU MARONI ▶ 15

4

PÔLE AGROALIMENTAIRE DE L'OUEST GUYANAIS ▶ 18

4-1 L'abattoir : un outil maîtrisé et une activité en forte progression ▶ 18

4-2 Le dispositif d'appui à la filière agrotransformation souffle sa première bougie ▶ 19

5

PROGRAMME LEADER NORD-OUEST GUYANE ▶ 22

5-1 Quatre projets soutenus ▶ 22

5-2 Un soutien aux filières agroalimentaires dans l'Ouest Guyanais ▶ 23

5-3 Le patrimoine culturel toujours très dynamique ▶ 23

5-4 Une dynamique associative à encourager sur l'Ouest ▶ 23

5-5 Des inquiétudes sur la suite de la programmation ▶ 23

6

PORT DE L'OUEST GUYANAIS ▶ 26

6-1 Présentation du Port de l'Ouest Guyanais ▶ 26

6-2 Le Port de l'Ouest Guyanais : un outil économique au service d'un territoire en devenir ▶ 27

7

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ▶ 30

7-1 Les projets d'aménagement et de construction à vocation économique ▶ 30

7-2 Les autres projets ▶ 36

7-3 Loi NOTRe et le transfert de compétences ▶ 36

8

GESTION DES DÉCHETS ▶ 38

8-1 Pré collecte ▶ 38

8-2 Prévention - Communication ▶ 41

8-3 Collecte des ordures ménagères – encombrants – déchets verts – bennes ▶ 42

8-4 Le traitement des déchets – stockage en casiers étanches ▶ 45

8-5 Les problématiques des écarts du territoire ▶ 45

8-6 Les objectifs pour 2018 ▶ 46

9

MOMENTS FORTS ▶ 48

9-1 Le 1er juillet : une manifestation haute en couleurs et en cultures ▶ 48

9-2 5ème séminaire CCOG à Awala-Yalimapo « Loi NOTRe et transfert de compétences » ▶ 48

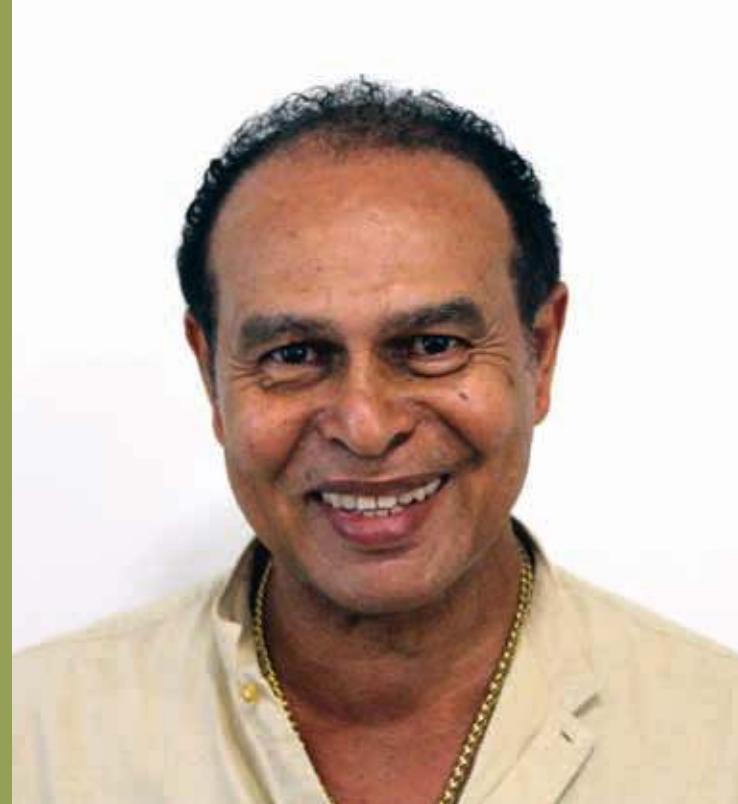
9-3 6ème séminaire CCOG à Saint-Laurent du Maroni « L'Intercommunalité et ses Compétences » ▶ 49

9-4 Les autres actions de la CCOG ▶ 51

9-5 Les travaux réalisés par le Service Technique en 2017 dans les bâtiments de la CCOG ▶ 57

SIGNIFICATION DES ACRONYMES EMPLOYÉS

- **ADIE** : Agence pour le Droit à l'Initiative Economique
- **ADL** : Agent de Développement Local
- **BG** : Boutique de Gestion
- **BTS** : Brevet de Technicien Supérieur
- **CARMA** : Centre d'Art et de Recherche de Mana
- **CCIG** : Chambre de Commerce et d'Industrie de la Guyane
- **CCOG** : Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais
- **CD** : Chemin Départemental
- **CMA** : Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- **CTG** : Collectivité Territoriale de la Guyane
- **DGFIP** : Direction Générale des Finances Publiques
- **DOB** : Débat d'Orientation Budgétaire
- **EDF** : Electricité de France
- **EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- **EPLEPPA** : Etablissement Public Local d'Enseignement et de la Formation professionnelle Agricole.
- **FEADER** : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
- **FEDER** : Fonds Européen de Développement Economique et Régional
- **GAL** : Groupe d'Action Locale
- **GDI** : Guyane Développement Innovation
- **HACCP** : Hazard Analysis Critical Control Point – méthode de maîtrise de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires
- **INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- **IP** : Installation Portuaire
- **LEADER** : Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale
- **NOTRe** : Nouvelle Organisation Territoriale de la République
- **OGI** : Ouest Guyane Initiative
- **OIN** : Opération d'Intérêt National
- **PAE** : Pôle Affaires Europe
- **PAHEMM** : Pays d'Art et d'Histoire des Estuaires Mana-Maroni
- **PAOG** : Pôle Agroalimentaire de l'Ouest Guyanais
- **POG** : Port de l'Ouest Guyanais
- **PPE** : Programmation Pluriannuelle de l'Energie
- **PROEPP** : Programme Régional d'Organisation et d'Equipeement de Ports de Pêche
- **RD** : Route Départementale
- **RSI** : Régime de Sécurité sociale pour les Indépendants
- **SCEA** : Société Civile d'Exploitation Agricole
- **SEMSAMAR** : Société d'Economie Mixte de Saint Martin
- **SPIC** : Service Public Industriel et Commercial
- **URSSAF** : Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
- **VRD** : Voirie et Réseaux Divers
- **ZAC** : Zone d'Activité Concerté
- **ZAE** : Zone d'Activité Economique



MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2017 a été marquée en Guyane par un mouvement social historique. Une mobilisation importante qui a abouti aux accords de Guyane.

L'impact du mouvement social s'est fait sentir sur le tissu économique de l'Ouest Guyanais avec beaucoup d'acuité. L'occasion pour la population de l'Ouest de pointer du doigt les difficultés, les préoccupations, les attentes, les besoins non satisfaits dans les différents domaines de la vie quotidienne : éducation, électrification, santé, emploi, sécurité etc.

Dans ce contexte particulier, la CCOG a poursuivi ses missions pour mieux répondre aux enjeux et défis que le territoire de l'Ouest doit relever.

En matière d'aménagement du territoire et plus précisément dans le secteur de l'électrification rurale, la CCOG confirme bien sa volonté de doter les communes du fleuve de moyens de production, de distribution, d'extension et de renforcement de réseaux pour que le développement soit au rendez-vous du quotidien des habitants du fleuve.

Désormais, le Pôle Agroalimentaire de l'Ouest Guyanais constitue un outil au service du développement agricole. Quant au programme LEADER qui attribue des fonds européens pour les porteurs de projet, il participe pleinement au développement local du territoire.

Dans le domaine du développement économique et touristique, la CCOG affirme sa position d'acteur et de moteur du développement aux cotés de la Collectivité Territoriale de Guyane, de l'Etat et de l'Europe.

En cela la CCOG s'est dotée d'un schéma de développement économique communautaire de l'Ouest visant à favoriser la création et l'implantation de nouvelles entreprises, la création d'emploi et d'activité. Quant au Port de l'Ouest Guyanais, il connaît un rôle de plus en plus important dans le paysage économique à travers ses activités avec les pays voisins.

S'agissant de la gestion des déchets ménagers et assimilés, l'EPCI poursuit inexorablement son effort d'investissement pour résoudre les problématiques sur son territoire.

Cette compétence pèse de plus en plus lourde sur le budget général de l'Etablissement, alors que dans le même temps les financements se font de plus en plus rares avec le désengagement de l'Etat.

Enfin, grâce aux actions de communication, la CCOG connaît une nouvelle visibilité auprès des institutions, des partenaires, des communes membres et de sa population.

Léon BERTRAND

Les
8 communes
de la CCOG



APATOU
Office de Tourisme



AWALA-YALIMAPO
Simili



GRAND-SANTI
Les habitants et les scolaires
dans la rue principale



MANA
Église



MARIPA-SOULA
Embarcadère de la commune



PAPAÏCHTON
Berges

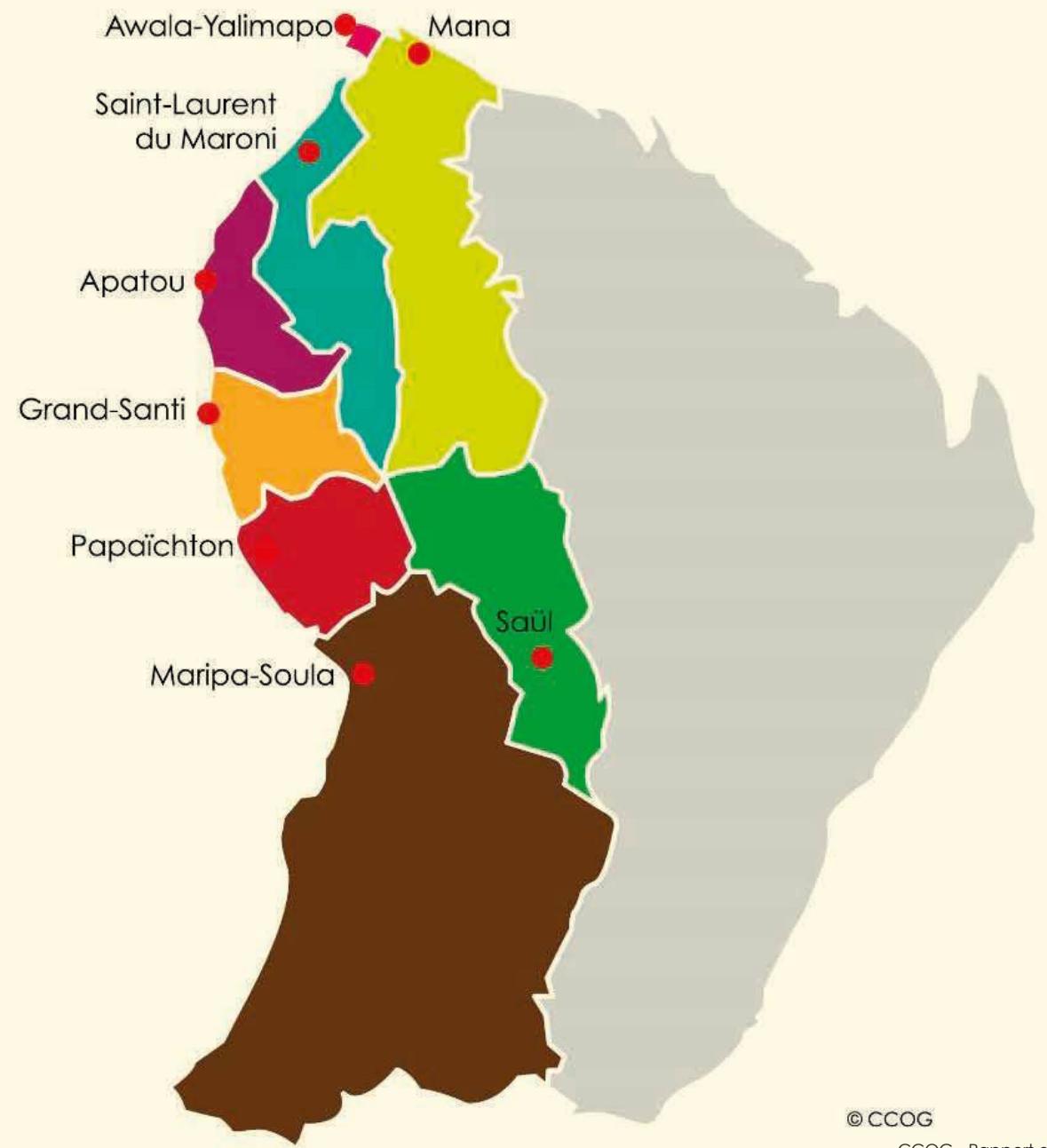


SAINT-LAURENT DU MARONI
Marché de fruits et légumes



SAÛL
Dispensaire

Le territoire de la CCOG, Ouest Guyane



ÉLÉMENTS MARQUANTS DU TERRITOIRE OUEST GUYANE

1-1 La CCOG : une Communauté de Communes volontariste au service de sa population

C'est le premier Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) créé en Guyane en décembre 1994. Initialement composée de 11 communes, depuis, la CCOG se compose de huit communes : Apatou, Awala-Yalimapo, Grand-Santi, Mana, Maripa-Soula, Papaïchton, Saint-Laurent du Maroni et Saül.

D'une superficie de 40 945 km² et une population estimée à 87 849 habitants en 2017, la CCOG doit relever des nouveaux défis et mettre en valeur ses atouts et richesses au service d'un développement durable du territoire communautaire.

La démographie dans l'Ouest est l'une de plus importante de Guyane.

En 2017, la Guyane compte 252 338 habitants et la population de la CCOG représente 34,81 % soit 87 849 habitants.

Selon l'INSEE (date de référence statistique 2014) au 1er janvier 2017, la population légale des communes de la CCOG se répartie de la manière suivante :

COMMUNE	POPULATION
APATOU	8 040 habitants
AWALA-YALIMAPO	1 364 habitants
GRAND-SANTI	1 364 habitants
MANA	9 916 habitants
MARIPA-SOULA	10 984 habitants
PAPAÏCHTON	6 572 habitants
SAINT-LAURENT DU MARONI	44 169 habitants
SAÛL	148 habitants
TOTAL	87 849 habitants

1-2 Les compétences de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais

Dans le cadre de l'application de l'article 68 de la loi 2015-991 du 7 août 2015, dite loi « NOTRe » - Nouvelle Organisation Territoriale de la République - la CCOG a mis en conformité ses statuts et ses compétences. Depuis le 1er janvier 2017, la CCOG exerce les compétences suivantes :

1 - Action de développement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme ;

- Aménagement, exploitation et gestion du Port de l'Ouest ;

- Aménagement, exploitation et gestion du Pôle Agroalimentaire de l'Ouest Guyanais.

2 - Aménagement de l'espace communautaire

Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan d'urbanisme, document d'urbanisme et carte communale ; zone d'aménagement concertée d'intérêt communautaire.

3 - Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés

4 - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

5 - Politique du logement social d'intérêt communautaire et action par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées

6 - Création et gestion des maisons de services au public

7 - Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire

8 - Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire

Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire.

9 - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (2018)

10 - Assainissement collectif et assainissement non collectif (2020)

11 - Eau (2020)

1-3 Les organes décisionnels

Composé de 31 membres et de 2 suppléants, le **Conseil Communautaire** a pour finalités de :

- Définir des grandes lignes directives ;
- Voter le budget ;
- Délibérer sur les projets ;
- Créer des commissions.

Commune d'APATOU

M. Paul DOLIANKI
Mme Diana SAITI
M. Moïse EDWIN

Commune d'AWALA-YALIMAPO

M. Jean-Paul FERREIRA

Commune de GRAND-SANTI

M. Paul MARTIN
Mme Suzanne AMAIDOU
M. Bendy PESNA

Commune de MANA

M. Albéric BENTH
Mme Arlène BOURGUIGNON
M. Georges PATIENT
M. Tchoua YA

Commune de MARIPA-SOULA

M. Serge ANELLI
M. Micky JACOBIE
Mme Sylviana AGESILAS
Mme Marie-Thérèse ABIENSO

Commune de SAINT-LAURENT DU MARONI

M. Léon BERTRAND
Mme Linda AFOEDINI
M. Jean GONTRAND
Mme Agnès BARDURY
M. Chris CHAUMET
Mme Sophie CHARLES
M. Bernard BRIEU
Mme Bénédicte FJEKE
M. Joseph VERDA
Mme Josette LO-A-TJON
M. Bernard SELLIER
Mme Yvonne VELAYOUDON
M. Michel VERDAN

Commune de SAÛL

Mme Marie-Hélène CHARLES

Commune de PAPAÏCHTON

M. Jules DEIE
Mme Christiane AYAITE

Le Bureau Communautaire

Constitué de 9 Vice-Présidents et d'un membre, le Bureau Communautaire a pour mission de prendre des décisions sur les dossiers attribués par le Conseil Communautaire.

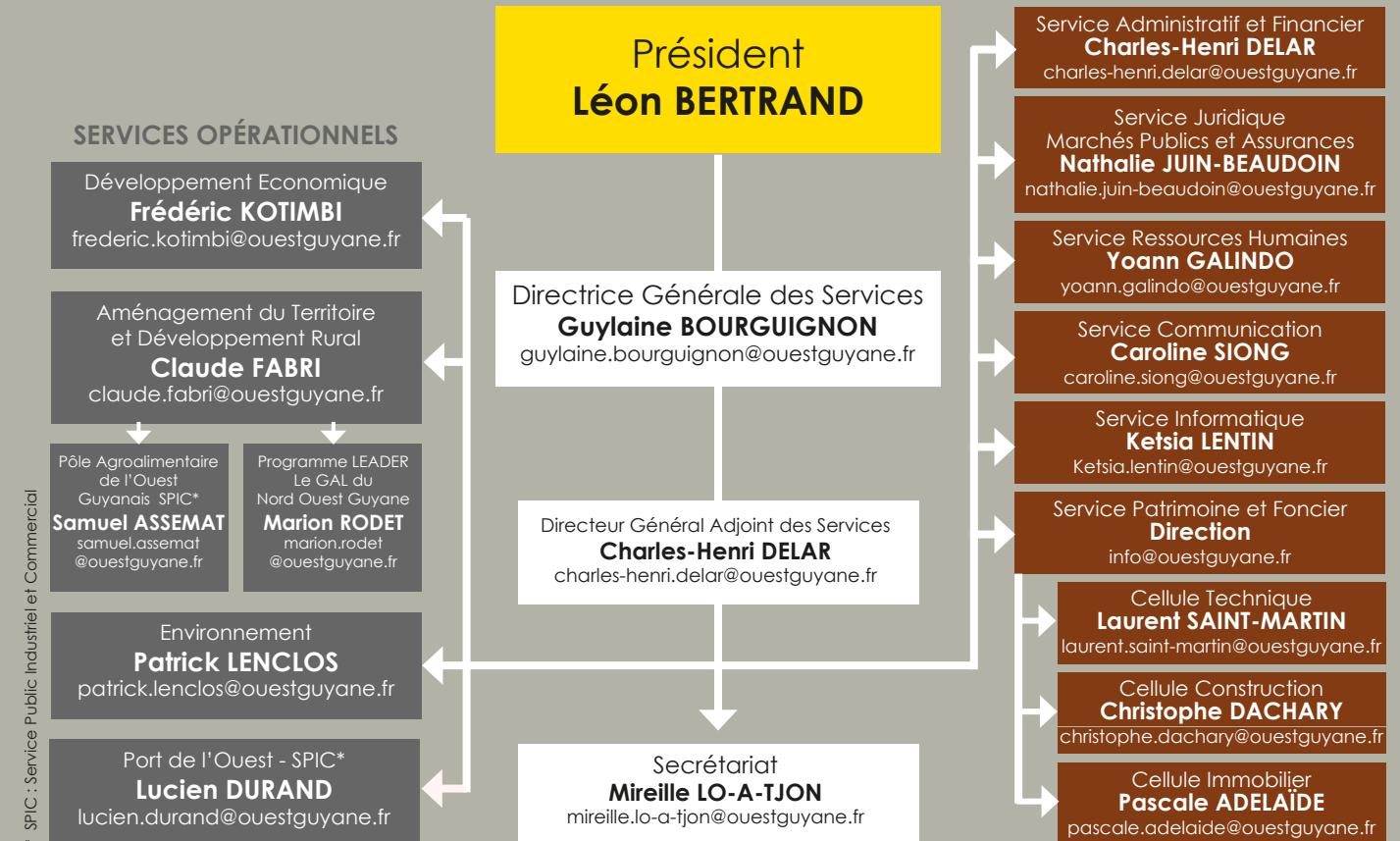
La composition :

M. Léon BERTRAND, Président
M. Bernard BRIEU, 1er Vice-président
M. Albéric BENTH, 2ème Vice-président
M. Paul DOLIANKI 3ème Vice-président
M. Paul MARTIN, 4ème Vice-président
M. Jules DEIE, 5ème Vice-président

M. Jean GONTRAND, 6ème Vice-président
M. Micky JACOBIE, 7ème Vice-président
Mme Arlène BOURGUIGNON, 8ème Vice-présidente
M. Jean-Paul FERREIRA, 9ème Vice-président

Mme Marie-Hélène CHARLES, Membre du Bureau

1-4 L'organigramme des services





Conseil Communautaire de la CCOG lors du vote du budget



Conseil Communautaire de la CCOG lors du vote du budget

BUDGETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUEST GUYANAIS

Le budget de la CCOG se compose d'un budget principal et de trois budgets annexes de Service Public Industriel et Commercial.

Sections	Recettes (€)	Dépenses (€)
Fonctionnement	2 437 960	2 437 960
Investissement	6 494 928	6 494 928
Total	8 932 888	8 932 888

2-1 Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

La loi « Administration Territoriale de la République » du 6 février 1992 oblige les Collectivités Territoriales et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 3 500 habitants d'organiser un débat public sur les orientations budgétaires de l'exercice à venir dans les deux mois précédant le vote du budget primitif. Le Débat d'Orientation Budgétaire 2017 s'est tenu le 22 février 2017, à la mairie de Saint-Laurent du Maroni.

2-2 Le budget primitif 2017

Le 5 mai 2017, le Conseil Communautaire a voté le budget 2017 de la CCOG. Il se présente en équilibre en fonctionnement et investissement pour un montant de 59 576 009 euros.

Sections	Recettes (€)	Dépenses (€)
Fonctionnement	29 439 210	29 439 210
Investissement	30 136 799	30 136 799
Total	59 576 009	59 576 009

2-3 Budget du Service Public Industriel et Commercial (SPIC) – Port de l'Ouest

Le budget SPIC – Port de l'Ouest se présente en équilibre en fonctionnement et en investissement pour un montant de 8 932 888 euros.

2-4 Budget du Service Public Industriel et Commercial (SPIC) – Immobilier d'entreprise

Le budget SPIC - Immobilier d'entreprise se présente en équilibre en fonctionnement et en investissement pour un montant de 5 535 965 euros.

Sections	Recettes (€)	Dépenses (€)
Fonctionnement	2 469 144	2 469 144
Investissement	3 066 821	3 066 821
Total	5 535 965	5 535 965

2-5 Budget du Service Public Industriel et Commercial (SPIC) – Pôle Agroalimentaire de l'Ouest Guyanais.

Le budget SPIC - Pôle Agroalimentaire de l'Ouest Guyanais se présente en équilibre en fonctionnement et investissement pour un montant de 583 503 euros.

Sections	Recettes (€)	Dépenses (€)
Fonctionnement	453 503	453 503
Investissement	150 000	150 000
Total	603 503	603 503



Vue aérienne sur la centrale électrique hybride de Taluhen à Maripa-Soula
- Crédits photos EDF

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La CCOG est l'autorité concédante du service public de distribution d'électricité. A ce titre, elle est responsable du service public de distribution de l'énergie, dont la gestion a été confiée à son concessionnaire, EDF.

Dans la répartition des missions, la CCOG construit les ouvrages de distribution (lignes électriques, postes de transformation) ainsi que les ouvrages de production électrique dans les zones isolées. Elle assure aussi le renforcement de ces ouvrages pour tenir compte de l'évolution de la demande en énergie électrique.

La mise en oeuvre, depuis 2017 de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) a cependant mieux précisé les limites d'intervention de la CCOG en matière de production électrique. Aujourd'hui, c'est l'Etat et la CTG qui sont garants de l'adéquation de l'offre et de la demande en matière d'énergie électrique sur les bourgs des communes de l'intérieur (Apatou, Grand-Santi, Maripa-Soula, Papaïchton, Saül). La CCOG n'intervient que dans certains villages des communes de l'intérieur en mettant en place des systèmes de production autonome et la création d'une ligne de distribution électrique reliant les bourgs à ces villages.

EDF assure donc la gestion du réseau de distribution et des centrales de production électrique. Cette gestion comprend le fonctionnement, la maintenance et le renouvellement de tous les équipements.

3-1 Commune d'APATOU

En 2017, trois projets d'électrification ont été réalisés sur la commune d'Apatou.

- La mise en service de la centrale de production hybride du village de Providence qui a permis l'ouverture du groupe scolaire du village avec un coût final du projet de 1 920 000 euros.
- Les travaux d'extension du réseau électrique sur le village de Maïman et vers les villages de Patience, Ponta et New Campoe ont été chiffrés pour un coût de 1 059 000 euros. Les travaux sont en cours de réalisation. La réception des travaux est prévue au premier semestre 2018.
- Le projet d'extension vise à poursuivre l'alimentation des villages nord d'Apatou avec la prolongation du réseau en cours de création du village de New Campoe vers les villages de la Forestière et Anaolando. Les études de conception seront engagées en 2018 avec un démarrage prévisionnel des travaux en début 2019 dont le coût estimatif est de 605 000 euros.

3-2 Commune de GRAND-SANTI

En 2017, deux projets d'électrification ont touché la commune de Grand-Santi :

- Les travaux de renforcement de la centrale de production du bourg ont été réalisés avec la mise en place d'un groupe de 400 kVa pour un coût de 276 000 euros. Ces travaux ont été achevés en 2017.
- La CCOG s'engage également dans un nouveau projet dans le bourg de Grand-Santi et vers les futurs forages d'eau potable. Les études de conception seront engagées en 2018 avec un démarrage prévisionnel des travaux en début 2019 pour un coût estimatif de 268 000 euros.

3-3 Commune de PAPAÏCHTON

En 2017, la CCOG a engagé sur la commune des travaux d'extension du réseau pour résorber l'ensemble des zones du bourg non desservies ainsi que les nouvelles zones de vie à desservir dans les villages de Loka et Boniville et la desserte spécifique du village de TeiTei. Les travaux sont en cours de réalisation. La réception des travaux est prévue au premier semestre 2018 pour un coût du projet chiffré à 830 000 euros.

3-4 Commune de MANA

Deux opérations ont été engagées.

- Les travaux de renforcement sur le secteur de Charvein seront opérés pour un montant de 41 608 euros. Cette extension permettra l'alimentation du nouveau site touristique. Les travaux seront réceptionnés au premier trimestre 2018.
- Par ailleurs, des études ont été engagées pour l'électrification de nouveaux secteurs de la route nationale 1 et de la RD 10 pour un coût estimatif à hauteur de 373 000 euros.

3-5 Commune de MARIPA-SOULA

Deux opérations sont terminées et une est en cours de réalisation.

- La construction des cinq centrales électriques hybrides dans les villages du Haut Maroni a été nécessaire pour améliorer le quotidien des habitants et a coûté 9 628 000 euros. La CCOG et EDF ont assuré leur réception. Il est important de noter que la mise en service de ces centrales est garantie par les services de EDF.
- L'EPCI a également investi dans la réalisation des réseaux électriques dans les villages du Haut-Maroni pour un montant de 1 480 000 euros.
- En ce qui concerne l'électrification du village « Nouveau Wacapou », le marché a été notifié et les travaux sont en cours. La réception des travaux est prévue au deuxième trimestre 2018.

3-6 Commune de SAINT-LAURENT DU MARONI

- Deux opérations ont été engagées. Des travaux d'extension du réseau basse tension au PK 248 sur la route nationale 1 ont été effectués pour un montant de 92 000 euros.
- Une étude d'électrification du village de Sparouine a été engagée pour desservir près de 800 habitants. Ce projet est estimé à 600 000 euros.



Extension de réseaux électriques à Apatou



Centrale thermique de Grand-Santi



Poste de transformateur à Charvein



Extension de réseaux électriques dans le secteur de Charvein - Mana



Pôle Agroalimentaire de l'Ouest Guyanais
 Avenue Paul Berthelot – PK 27 - 97360 Mana
 Téléphone : 05 94 34 76 97 / 05 94 27 76 73
 Courriel : poag@ouestguyane.fr

PÔLE AGROALIMENTAIRE DE L'OUEST GUYANAIS

Dans le cadre du développement rural de son territoire communautaire, la CCOG s'est dotée d'une infrastructure agroalimentaire constituée de deux unités : l'abattoir et l'atelier de transformation des produits locaux.

Véritable outil de développement du territoire, le PAOG a pour mission de structurer et professionnaliser le secteur agroalimentaire de l'Ouest Guyanais.

- Pour la filière animale, l'abattoir garantit le respect des normes sanitaires et de bien-être animal. Il est un maillon incontournable de la filière.
- Pour la filière végétale, l'atelier de transformation au sein du dispositif d'appui à la filière agro transformation a pour mission de créer un environnement propice au développement des entreprises agroalimentaires du territoire.

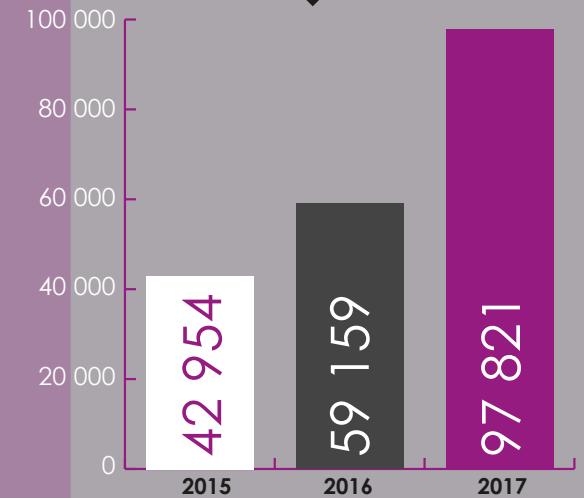
4-1 L'abattoir : un outil maîtrisé et une activité en forte progression

4-1-1 Une production en constante progression

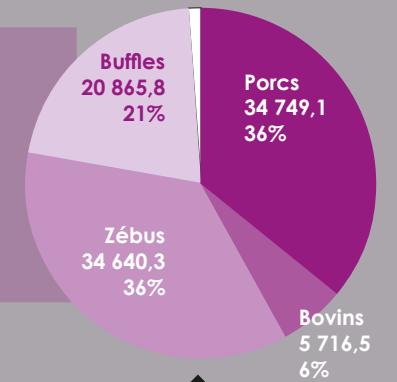
Pour l'année 2017, le volume d'abattage est de 97,5 tonnes soit une augmentation de 65 % par rapport à 2016.

Les espèces abattues sont majoritairement les espèces porcines, bovines, bubalines et marginalement les espèces ovines et caprines (moins de 1% des abattages).

ÉVOLUTION DES ABATTAGES (EN KG)



Caprins 425,6 0%
 Ovins 1077,3 1%

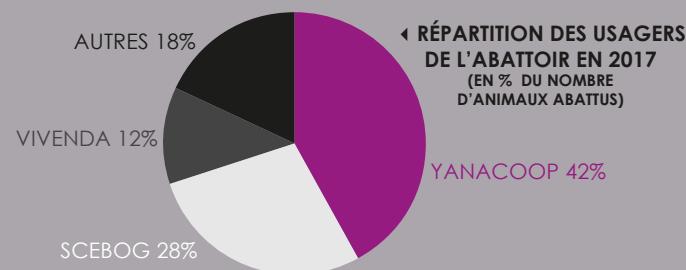


Poids des carcasses en 2017 - PAOG

4-1-2 Vers une structuration des filières et une résorption des abattages clandestins

En 2017, les 3 principales structures coopératives de Guyane ont fait appel aux services d'abattage du PAOG, non seulement pour satisfaire leurs besoins commerciaux sur le marché cayennais avec des animaux issus d'élevages de l'Ouest guyanais, mais aussi pour développer ou consolider leurs marchés sur notre territoire. Ces 3 structures ont abattu 82% des 907 animaux abattus à l'abattoir de l'Ouest Guyanais en 2017.

En dehors de ces structures et de leurs adhérents, on dénombre 32 autres usagers de l'abattoir, pour la plupart des « petits éleveurs » qui délaissent petit à petit le manguier (l'abattage clandestin est communément dénommé « abattage sous le manguier » en Guyane) pour abattre leurs animaux dans une structure aux normes européennes. Ces 32 usagers (contre 13 en 2016) ont ainsi abattu 18% des animaux abattus à l'abattoir de l'Ouest Guyanais en 2017.



4-2 Le dispositif d'appui à la filière agrotransformation souffle sa première bougie

Lancé en fin d'année 2016, le dispositif d'appui à la filière agrotransformation de l'Ouest Guyanais, financé par le programme LEADER, a pour mission d'accompagner, former et structurer les acteurs de l'agroalimentaire du territoire. Il se compose d'un atelier de transformation et d'un pôle animation. Retour sur ses premiers pas.

- La constitution d'une équipe au service des transformateurs et de la filière

Le projet dispose pour ses missions d'un animateur filière pour accompagner les entreprises et les acteurs de la filière ainsi que d'une responsable de l'atelier et d'un technicien pour le conseil et l'expertise en agroalimentaire. Il réunit un pool de compétences complémentaires pour le développement des activités de transformation sur le territoire.

- Adapter l'outil atelier aux besoins du territoire par le développement de nouveaux produits et procédés

L'Ouest Guyanais, territoire agricole par excellence, regorge de potentialités en termes de transformations que le dispositif se doit d'explorer. Cette année, plus de 40 procédés ont été formalisés à l'atelier. Les savoirs faire traditionnels ont également été à l'honneur avec des travaux sur les transformations de fonfon pépé (poudre de piment), de pâte pinda (pâte d'arachide) et de pulpe d'awara pour le bouillon notamment.

- Valoriser les ressources du territoire : zoom sur les fruits de palmiers

Fort de sa volonté de mettre en avant la richesse de l'Ouest Guyanais, le dispositif a entamé cette année sa toute première étude sectorielle, au menu : la valorisation des fruits de palmiers au travers de la transformation. Le PAOG a accueilli un stage de mémoire de fin d'étude en école d'ingénieur agroalimentaire pour 6 mois sur le sujet afin de caractériser les transformations des fruits de palmiers présentes sur le territoire et d'identifier les leviers d'actions à notre portée pour leur développement.

- Sensibiliser largement aux métiers de l'agroalimentaire

Premier pas vers le développement des activités de transformation : susciter les envies et faire émerger les projets. Pour cela le dispositif mène des actions de sensibilisation auprès d'un large public (étudiants, professionnels, élèves et porteurs) : plus de 100 personnes touchées en 2017 par ces actions.

- Accompagner et former les acteurs de la filière

Cœur du métier du dispositif, l'accompagnement et la

formation des acteurs et porteurs de projet sont peu à peu montés en puissance au cours de l'année : 20 porteurs de projet ont bénéficié de l'appui et de l'expertise de nos équipes. 30 autres se sont formés aux bonnes pratiques sanitaires (HACCP).

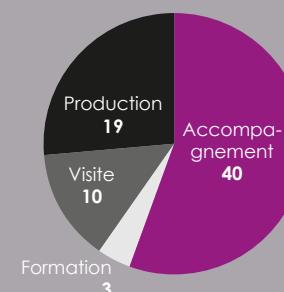
- Renforcer et structurer les acteurs

Parce qu'une filière se construit plus facilement avec des acteurs forts en lien les uns avec les autres, le dispositif appuie des associations de transformateurs dans leur projet. Deux associations ont été accompagnées en ce sens : l'association Ouest Agro Transformation (Achats groupés de contenants, vie associative) et Crique Ti'Mana (Production de Couac). A noter également une étude en partenariat avec les BTS DARC de l'EPLFPA de Macouria sur l'amont de la filière à propos du devenir de la production fruitière dans le village de Javouhey

Pour sa première année d'activité, le dispositif d'appui à la filière agrotransformation a enclenché une dynamique encourageante, notamment autour de l'atelier de transformation revivifié par sa toute nouvelle équipe. Au total cette année, plus de 160 personnes sont concernées par les actions du dispositif, dont une vingtaine est accompagnée régulièrement par ses équipes.

UN OUTIL MOBILISÉ

Occupation de l'atelier en demi-journée entre septembre 2016 et septembre 2017



- Former et accompagner toujours plus

La première mission du dispositif en 2018 sera de poursuivre l'appui aux transformateurs. Là où 2017 fut une année de transition avec la mise en place de l'outil, 2018 devra confirmer la dynamique autour de la transformation.

- Déployer l'offre technique de l'atelier

Outil unique en Guyane, l'atelier prendra une place de plus en plus importante au sein du dispositif. Il doit pour cela développer de nouveaux procédés et produits, et acquérir de nouveaux équipements de transformation.

- Structurer l'aval de la filière

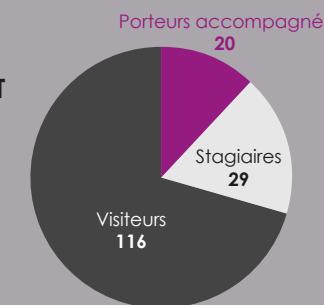
Le développement des activités de transformation demande de développer les voies de commercialisation et les partenariats. Le dispositif accompagnera notamment l'association OAT en ce sens.

- Préparer la fin de la première phase de financement LEADER

Le financement LEADER obtenu pour le dispositif se termine fin 2018, le dispositif doit s'y préparer et réfléchir à la pérennité de ses actions et services. De nouveaux partenariats seront nécessaires.

UN DISPOSITIF MOBILISANT

Participation aux actions du dispositif d'appui à la filière entre septembre 2016 et septembre 2017



← Formation des agrotransformatrices au PAOG

Agrotransformatrice de l'OAT au marché nocturne au Pôle Artisanal à SLM ▶





Contact pour le Programme LEADER
Marion RODET
Téléphone : 06 94 98 18 90
Courriel : marion.rodet@ouestguyane.fr



Centre équestre KAWALE
à Charvein - Mana

PROGRAMME LEADER NORD-OUEST GUYANE

L'année 2017 a été marquée par le lancement officiel du programme LEADER sur le territoire du GAL Nord-Ouest Guyane.

Depuis sa mise en place en début d'année 2017, le GAL Nord-Ouest Guyane s'est réuni trois fois et a pu soutenir près d'une dizaine de porteurs de projets à travers des financements européens.

Fin 2017, le GAL Nord-Ouest a engagé plus de 80% de son enveloppe initiale attribuée ce qui est très encourageant et montre l'appropriation de cet outil sur le territoire.

Une enveloppe complémentaire lui sera attribuée par le service instructeur des fonds LEADER qui est la Collectivité Territoriale de Guyane d'ici le premier trimestre 2018 afin de poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets et de financer les nouveaux projets déjà identifiés.

5-1 Une année 2017 qui démarre bien

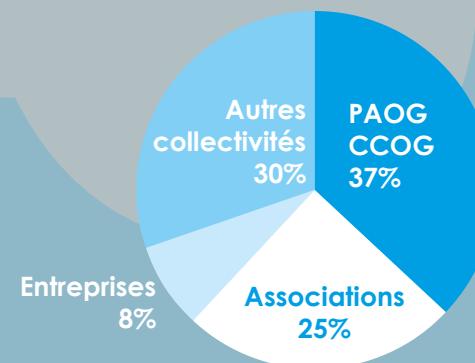
3 comités de programmation ont eu lieu en 2017, 13 dossiers ont pu être programmés pour un montant de 1 185 000€ de FEADER. Une mobilisation importante des membres du GAL pour ces 3 premiers comités de programmation.



▲ Comité de programmation à Awala-Yalimapo

Les 4 grands axes de la stratégie LEADER ont été largement sollicités par les porteurs de projets : Agro-transformation, tourisme, service de proximité, patrimoine culturel et naturel.

Plus de la moitié des projets financés en 2017 sont portés par des porteurs privés (associations ou entreprises). Cette dynamique du secteur privé doit donc être maintenue et encouragée.



◀ RÉPARTITION DU MONTANT PROGRAMMÉ PAR TYPE DE PORTEUR

Des acteurs touristiques engagés

La valorisation des atouts touristiques du territoire est un des enjeux de la stratégie du GAL Nord-Ouest. Cette thématique a été largement sollicitée par les porteurs de projet depuis le démarrage du programme LEADER en avril 2017.

5-2 Quatre projets soutenus

Quatre projets ont pu être soutenus par le LEADER :

- L'aménagement et la création de nouvelles activités pour le gîte touristique « Crique Rouge » situé sur le CD9 à proximité de Saint-Laurent du Maroni ;
- Un parcours artistique dans la forêt des Malgaches à Saint-Laurent du Maroni ;
- L'aménagement d'un restaurant « Awala soupe » situé à Awala ;
- L'aménagement d'un carbet polyvalent pour le gîte touristique « carbet TOUBO » sur la RN1 à proximité de saint-Laurent du Maroni.

5-3 Un soutien aux filières agroalimentaires dans l'Ouest Guyanais

Avec l'ouverture du Pôle Agroalimentaire de l'Ouest Guyanais (PAOG) composé notamment de son atelier de transformation des produits amazoniens en 2014, la CCOG a fait le choix fort de soutenir la filière agrotransformation sur le territoire. Aujourd'hui, un pas de plus est franchi avec la mise en place grâce au programme LEADER du dispositif d'appui à la filière agrotransformation dans l'Ouest Guyanais.

Ce dispositif accompagne les transformateurs tout au long de leurs parcours en proposant conseils et expertises techniques en agroalimentaire ainsi qu'au niveau de la gestion économique de leur activité. Il participe également à la structuration de la filière par le renforcement de ses acteurs et leur mise en réseau.

5-4 Le patrimoine culturel toujours très dynamique

Deux programmes phares ont été validés en 2017, le programme culturel dans le cadre du Pays d'art et d'Histoire des Estuaires Maroni-Mana (PAHEMM) pour 3 ans concernant la commune d'Awala-Yalimapo ; et le programme de résidence artistique sur 3 ans également de l'association Chercheurs d'Art.

5-5 Une dynamique associative à encourager sur l'Ouest

Les initiatives pour créer de nouveaux services, développer des programmes d'activités pour la population doivent être fortement encouragées, en aménageant et en créant des activités sur les bourgs et les écarts.

En 2017, des projets innovants et structurants ont ainsi pu être soutenus sur l'Ouest notamment le centre équestre Kawale à Mana situé vers Charvein, la mise en place d'ateliers d'art thérapie sur les communes de l'Ouest avec l'association Spirale et Couleurs et la création du premier marché nocturne de Mana avec un programme d'animation des savoir-faire.

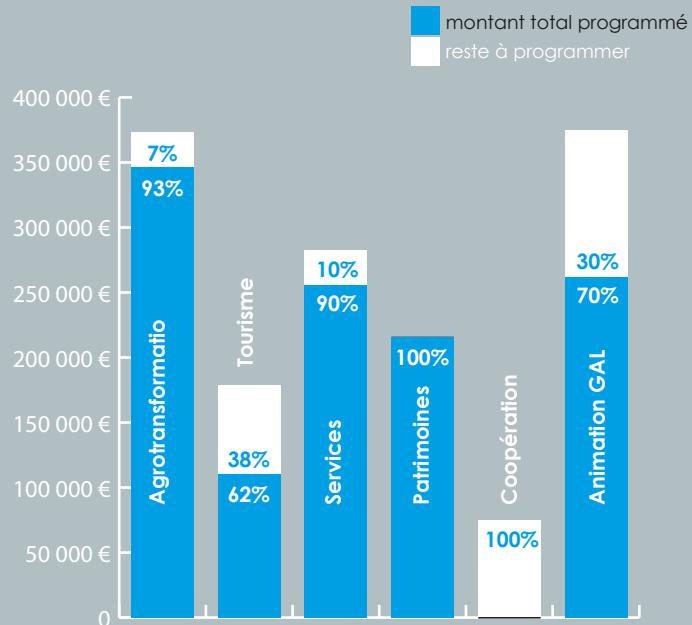
5-6 Des inquiétudes sur la suite de la programmation

L'enveloppe provisoire FEADER de 1,5 million d'euros attribuée par le comité de sélection de la CTG au GAL Nord-Ouest ne permet pas la mise en œuvre de la stratégie initiale évaluée à 3,9 millions d'euros.

Pour rappel, cette enveloppe de 3,9 millions d'euros, loin d'être surestimée, devait permettre de faire émerger des projets concrets déjà identifiés, des programmes d'activités sur du moyen terme, répondant aux enjeux du territoire. Fin 2017, le GAL Nord-Ouest a programmé plus de 80% de cette enveloppe.

De plus, le portefeuille de projet pour l'année 2018 est estimé à plus de 400 000 euros de FEADER. Certaines mesures de la stratégie du GAL Nord-Ouest sont d'ores et déjà épuisées et ne permettent donc pas de programmer de nouveaux projets

Une enveloppe complémentaire doit être attribuée au GAL Nord-Ouest d'ici le premier trimestre 2018, mais les incertitudes pour la suite, les difficultés rencontrées sur les conventionnements et les réabondements au coup par coup portent préjudice à la dynamique insufflée par le programme LEADER sur le territoire et à la programmation future des projets identifiés.



Port de l'Ouest
 Avenue de la Marne
 97320 Saint-Laurent du Maroni
 Téléphone : 05 94 27 62 56 / 05 94 27 63 55
 Courriel : port.slm@ouestguyane.fr



Activités portuaires

PORT DE L'OUEST GUYANAIS

6-1 Présentation du Port de l'Ouest Guyanais

Le Port de l'Ouest Guyanais est constitué de trois entités distinctes : le port de commerce, la gare fluviale et le terminal du port piroguier.

En tant qu'outil, le Port de l'Ouest a vocation à favoriser l'aménagement et le développement économique de la région Ouest de la Guyane.

En 2009, la CCOG est devenue propriétaire et autorité concédante. Depuis 2014, la CCOG exploite le Port en régie. En tant que Service Public Industriel et Commercial * doté d'une autonomie financière, le Port dispose de son propre budget.

Pour assurer son fonctionnement le SPIC Port de l'Ouest dispose d'une Commission portuaire et d'un Conseil d'exploitation.

La Commission portuaire définit les orientations stratégiques du Port de l'Ouest et se compose de :

- M. GONTRAND Jean, Président de la Commission
- M. BRIEU Bernard, membre
- Mme CHARLES Sophie, membre
- M. DEIE Jules, membre
- M. FERREIRA Jean-Paul, membre
- M. EDWIN Moïse, membre
- Mme SAITI Diana, membre

* SPIC

Le Conseil d'exploitation définit et approuve les besoins d'exploitation du Port et se constitue des membres suivants :

- M. GONTRAND Jean, Président du Conseil d'exploitation
- M. BRIEU Bernard, vice-président
- Mme CHARLES Sophie, membre
- M. BENTH Albéric, membre
- M. DEIE Jules, membre
- M. SAGNE Éric, Président du syndicat des pilotes
- M. BANTIFO Victor, Président du Syndicat des transporteurs fluviaux

Des activités portuaires en forte croissance

Les tableaux suivants résument les différentes activités du Port de l'Ouest pour l'année 2017.

Installation portuaire : Port de commerce

Nombre de navires	11
Nombre de barges	1
Prestation de services	149 156 €
Droits sur marchandises	49 483 €
Droits sur navigation	16 718 €
Tonnage marchandises	15 447 T

Evolution du trafic en 2017

Marchandises diverses (conteneurisés)	1 824,9 T
Vrac solide	11 927,83 T
Véhicules	1 694,22 T
Tonnage global	15 446,95 T

Installation portuaire : la Gare fluviale

Droit sur marchandises	28 650 €
Droit sur navigation	Néant
Tonnage marchandises	4 558 T

Installation portuaire : Gare fluviale - Evolution du trafic en 2017

Marchandises diverses (conteneurisés)	575,61 T
Vrac solide	3 196,99 T
Véhicules	785,59 T
Tonnage global	4 558,19 T

Évolution générale du trafic – 2015 à 2017

	IP - commerce	IP - Gare fluviale	Total
2015	18 011 T	2 164 T	20 654 T
2016	15 438 T	4130 T	19 569 T
2017	15 447 T	4 558 T	19 528 T

6-2 Le Port de l'Ouest Guyanais : un outil économique au service d'un territoire en devenir.

En 2017, l'activité du Port de l'Ouest a été vivement impactée par les mouvements sociaux de mars et d'avril ainsi que par les intempéries intervenues dans les mers des Caraïbes.

Malgré, une année très mouvementée, le trafic au port de commerce n'a pas connu de véritable bouleversement. La gare fluviale a très bien résisté à l'arrêt des rotations du bac « la Gabrielle » due essentiellement au travail de carénage.

Des études opérationnelles de maîtrise d'œuvre ont été finalisées portant sur la conception du dragage du fleuve et les travaux de franchissement du bac et de la cale.

Manifestation : les 15 ans du Port de l'Ouest

En fin d'année, la CCOG a organisé une manifestation pour les 15 ans du Port accueillant près de 400 personnes. Cet anniversaire s'est décomposé en deux parties bien distinctes, les visites du Port de 08 heures à 15 heures et la soirée cocktail à partir de 18 heures.



Manifestation des 15 ans du Port de l'Ouest

Navire Victoria Diep ▶



Les visites ont débuté avec les scolaires, de 8 heures à 13 heures, avec au programme une visite terrain sur le fonctionnement du Port et toutes les informations liées à son exploitation. A la suite de cette visite informative, les pompiers ont réalisé une manœuvre, celle-ci était la mise en situation d'un feu de bateau, où une victime pour s'en dégager a dû sauter à l'eau (simulation d'une situation qui peut se produire au port). Les pompiers équipés d'un jet-ski ont procédé au sauvetage de cette victime sous les yeux des élèves dans le Maroni. Enfin avant de quitter le Port, Eco-Emballages par le biais de l'association Mama Bobi était présente pour sensibiliser les élèves sur le tri sélectif car la gestion des déchets ménagers et assimilés est également une compétence de l'EPCI.

Chargeur de conteneur ▶



Le soir venu, lors de la soirée d'inauguration, une projection sur l'histoire du Port de l'Ouest a été présentée retraçant les grands moments et évolutions que le Port a connu depuis son existence. A travers la vidéo, les invités ont pu prendre conscience de l'importance de ce site portuaire. Suite à cette visualisation, une mise à l'honneur a été faite pour remercier les personnalités ayant contribué à l'évolution du Port de l'Ouest telles que Monsieur HO YOU FAT, Monsieur AGOSTI, Madame CHARLES et Monsieur DE MOUSSAC. Un tableau et une ancre de bois faits à partir d'un vieux pieu du Port leur ont été offerts. Par la suite, la CCOG et la CTG, cette dernière représentée par Monsieur Denis GALIMOT, ont procédé à la pose de la première « pierre » relative aux prochains travaux d'agrandissement sur le port de commerce qui devront être finalisés pour l'année 2018.



Visite des scolaires au Port de l'Ouest pour ses 15 ans ▶



Usine d'armature métallique - Biométal à SLM

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En 2017, la CCOG a poursuivi ses projets de développement économique. Plusieurs études pré opérationnelles et opérationnelles d'aménagement et de construction à vocation économique ont été finalisées. Une phase d'engagement, de réalisation et de concrétisation se dessine sur l'ensemble du territoire communautaire sous réserve de validation des plans de financements prévisionnels envisagés et de la maîtrise foncière de ces projets.

L'objectif de ces projets à vocation économique est de répondre aux défis de l'emploi et de l'entrepreneuriat dans le contexte délicat que connaît la Guyane.

7-1 Les projets d'aménagement et de construction à vocation économique

Commune d'APATOU

- **La construction d'une plateforme d'échange multimodal** : la réalisation de ce projet est conditionnée par l'achèvement de la route de 7 km par la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG). En 2017, plusieurs courriers ont été adressés au Président de la Collectivité Territoriale de la Guyane (CTG) restés sans réponse. Sans la volonté politique de la CTG, le désenclavement de cette partie du territoire reste impossible.

Commune d'AWALA-YALIMAPO

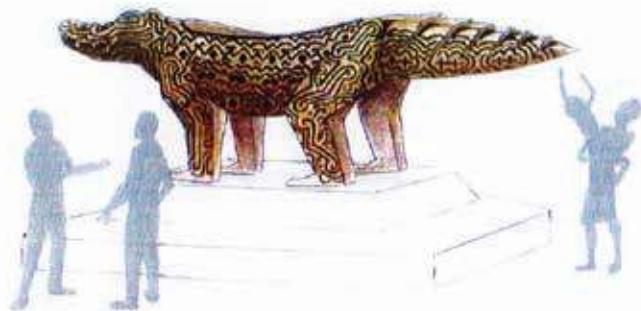
Trois projets sont envisagés sur la Commune d'Awala-Yalimapo.

- **L'aménagement touristique des abords du centre multiservice** : les études de maîtrise d'œuvre ont été réalisées en 2017. Les cofinancements sont acquis. Le dossier de consultation des entreprises est finalisé.

Ce projet d'aménagement des abords du centre multiservice d'Awala-Yalimapo comporte des travaux de terrassement, de revêtement, de construction de quatre socles, la fourniture et la pose de sculptures représentant des bancs chamaniques amérindiens, l'éclairage desdites sculptures et des espaces verts. Ces travaux sont schématisés comme suit :

Extrait de la demande de déclaration préalable réalisée par l'Atelier JADE Sarl





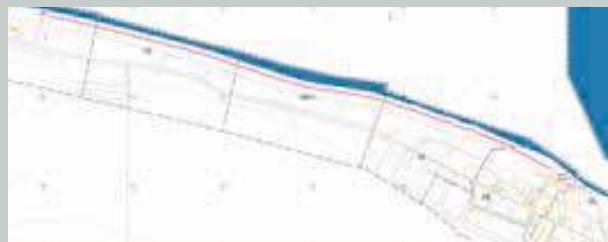
- **La création d'une zone d'activité économique (ZAE) :** la commune a sollicité une demande d'acquisition auprès de la DGFiP. Un premier chiffrage et un calendrier prévisionnel ont été établis. Des études complémentaires portant sur les porteurs de projets sont en cours.



- **L'aménagement des deux sentiers :** les deux sentiers seront implantés en bordure de littoral. La phase opérationnelle est en cours.

Sentier Simili/Place Iiakale

Source : Extrait du plan d'implantation - (source CCOG)



Sentier de la pointe Panato

Source : Extrait du plan d'implantation - (source CCOG)



Propositions de l'Atelier Jade pour les sculptures et socles

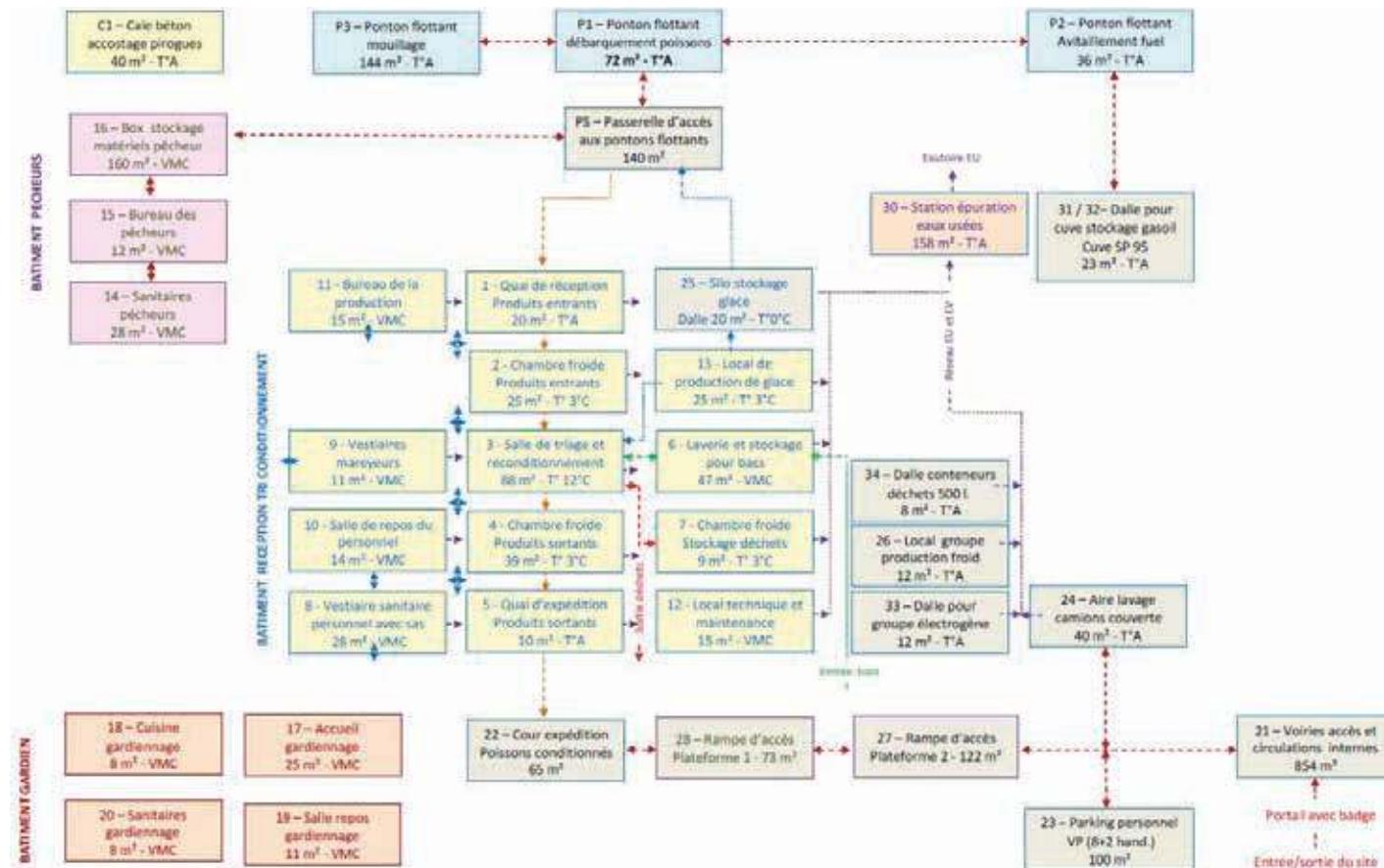


Figure n°19 : Schéma fonctionnel et spatial - Débarquement, tri et pesée des produits de la pêche

Source : cabinets Odysée Développement et Atorel

Commune de MANA

Deux projets sont en cours sur la commune de Mana :

- **La construction de la plateforme logistique de pêche de l'Ouest Guyanais :** le projet est en cours d'étude. Il est prévu dans le Schéma d'Aménagement Régional de la Guyane et validé par la CTG dans le cadre du Programme Régional d'Organisation et d'Équipement de Ports de Pêche en Guyane (PROEPP).

- **Le transfert de la ZAE Gaston Césaire :** le transfert a été effectif en septembre 2017. Un état des lieux et une programmation physico-financière d'avant-projet ont été établis par un maître d'œuvre. Un procès-verbal contradictoire de mise à disposition de biens nécessaires à l'exercice de la compétence a été dressé entre la commune de Mana et la CCOG.

Commune de GRAND-SANTI

- **La création d'une Maison de Service au Public** : depuis le 1er janvier 2017, la création et la gestion des Maisons de Service au Public est une compétence des EPCI. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la CCOG. Le projet porte sur la réhabilitation d'un bâtiment communal existant. Les recherches de financements complémentaires sont en cours sachant que la CCOG participe à hauteur de 137 000 euros. La faisabilité juridique, en adéquation avec le schéma départemental d'accessibilité au services public en Guyane, est en cours.

Commune de MARIPA-SOULA

Trois projets d'aménagement et de construction à vocation économique sont en cours.

- **Projet de revitalisation du centre bourg de Maripa-Soula** : le projet concerne deux opérations dont le cofinancement est assuré par la CCOG, le marché couvert et la Maison des entrepreneurs/initiatives. La commune est maître d'ouvrage. Une convention entre la CCOG et la commune de Maripa-Soula a été signée entre les deux parties. Ces deux opérations connaissent un retard dans leurs réalisations.



Source :
Extrait du support
de présentation de
l'atelier PRÉAU du
Comité de pilotage
de décembre 2016.

- **La création d'un immobilier d'entreprises, un pôle de services aux entreprises** : l'étude de programmation a été réalisée. La maîtrise foncière reste à finaliser. L'occupant de la parcelle pressentie est l'État.

Source : Extrait du programme urbain de l'Atelier PRÉAU



Commune de SAINT-LAURENT DU MARONI

Quatre projets sont engagés sur la commune de Saint-Laurent du Maroni.

- **La création d'une ZAC (zone d'activité concertée) à vocation économique au niveau du Carrefour Margot** : l'opération fait partie intégrante du secteur de l'OIN (Opérations d'Intérêt National). La procédure d'acquisition foncière est en cours auprès de la DGFIP. La superficie est moins de 20 hectares. Elle est cédée gracieusement à la CCOG par l'Etat. Les parcelles pressenties sont soumises à des contraintes environnementales et sociales, l'existence de corridor écologique et quelques occupations illégales qu'il convient de traiter.

- **La construction de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises** : le Pôle d'Initiative Economique et des Ressources de l'Ouest Guyanais (PIEROG).

La Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais souhaite engager, à travers une opération alliant à la fois construction neuve et aménagement d'espaces extérieurs, la réalisation d'un bâtiment d'immobilier d'entreprises sur le site du lotissement économique Edgar Millien. Par ce projet, la CCOG souhaite favoriser la création et l'implantation d'entreprises, et développer l'activité économique sur le territoire intercommunal.

Le programme de maîtrise d'œuvre a été validé et finalisé par le conducteur d'opération. La prochaine étape est le choix de l'architecte – le maître d'œuvre – pour concevoir le projet. La validation des pièces du marché de maîtrise d'œuvre est en cours.

Ce pôle d'initiative économique est constitué de deux éléments : le Pôle d'Hébergement et le Pôle de Services qui correspondent à l'extension du bâtiment de la CCOG abritant l'antenne de la CCIG à Saint-Laurent du Maroni.



Source : Extrait du programme urbain de l'Atelier PRÉAU

► **Le Pôle de Services** : à travers la création de ce pôle, la CCOG ambitionne de créer un pôle territorial pour entreprendre, comprenant des bureaux pour l'hébergement des partenaires, des services bureautiques mutualisés (secrétariat, support, téléphone), des services spécifiques, des salles de formation/réunion et de visioconférence, une permanence d'experts, un service d'accompagnement en lien avec les partenaires de la création des entreprises. C'est un lieu central des initiatives. Il va accueillir des partenaires de manière permanente (CCIG, CMA, ADIE, BG, OGI, GAL, ADL) et ponctuelle (CTG/GDI, RSI/URSAFF, comptables, avocats, organismes de formation).

Source : Extrait du programme urbain de l'Atelier PRÉAU

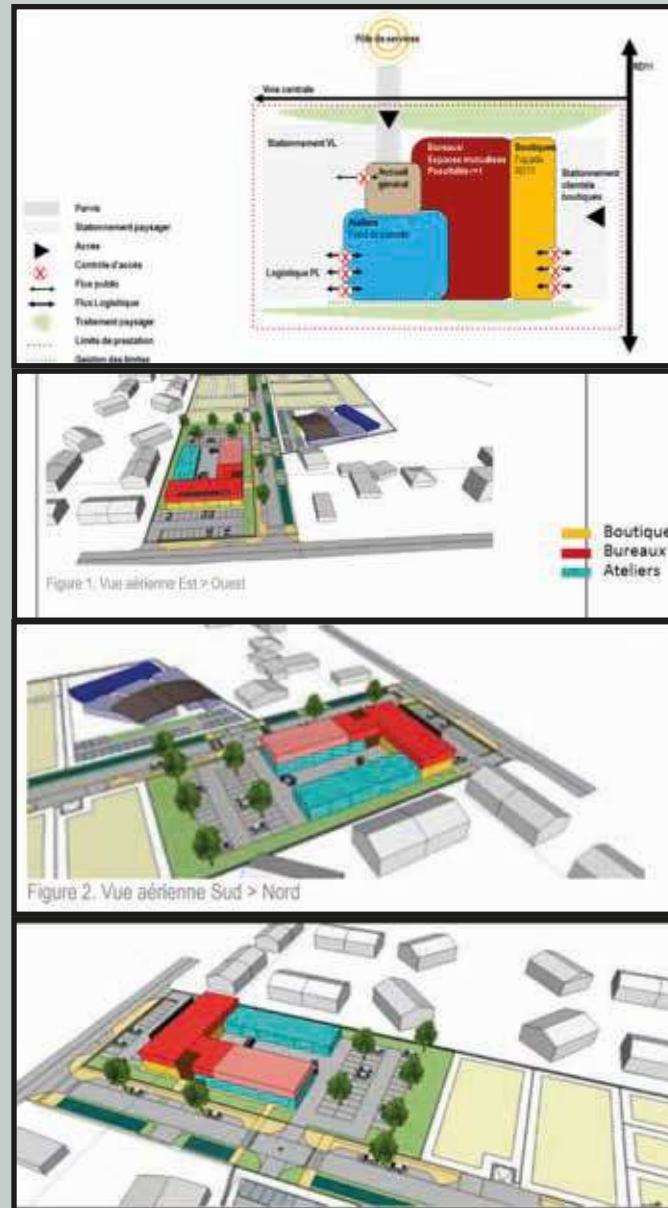


► **Le Pôle d'Hébergement** : il s'agit prioritairement d'apporter une solution immobilière aux entreprises en projet de création locale d'entreprise ou officialisation de situations entrepreneuriales déjà existantes mais également de répondre aux attentes des entreprises existantes, présentes dans l'Ouest Guyanais sans immobilier professionnel ou en développement souhaitant améliorer leur implantation. Il s'agit également d'accompagner sur ce volet immobilier les entreprises venant de Cayenne et de Kourou en recherche de marché, les entreprises du Suriname en « formalisation » d'activités ou les entreprises provenant des Antilles en développement territorial. Cet ensemble immobilier dédié aux activités économiques est composé d'un linéaire de boutiques, d'ateliers locatifs et d'espaces locatifs tertiaires. Le terrain d'assiette dédié à l'opération est de 5 000 m².

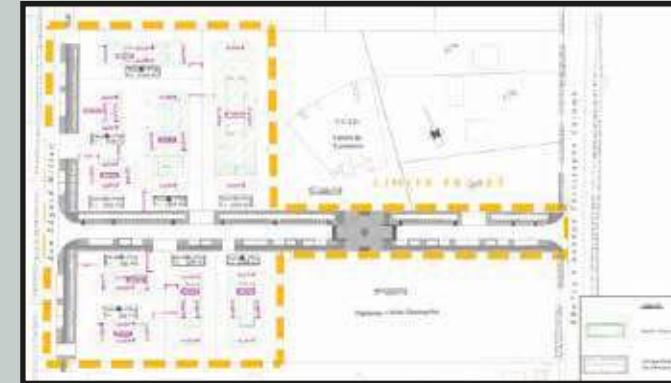
Le Pôle d'Hébergement prend place en façade de la RD11 afin d'offrir une large vitrine propice pour le développement commercial et de mettre en avant l'action de l'EPCI en faveur du développement entrepreneurial.

Un socle de 6 boutiques s'inscrit en façade de la RD11. Une zone de stationnement paysager de 28 places est aménagée en front des boutiques. Pour plus d'efficacité, son accès est déporté au sud de la parcelle. A l'étage, en façade de la RD11, on retrouve 41 bureaux tertiaires qui se répartissent de part et d'autres d'une circulation centrale. 11 ateliers artisanaux sont disposés autour d'une cour centrale permettant l'accès et les manœuvres. Une zone de stationnement paysager arrière d'une capacité maximale de 39 places est aménagée, permettant une mutualisation avec le Pôle de Services voisin.

Source : Extrait du programme urbain de l'Atelier PRÉAU



• **La création du lotissement économique de l'ENVOL** : le projet est dans la phase opérationnelle. Un budget annexe « Lotissement économique » a été créé en mai 2017. En décembre 2017, le marché des travaux a été analysé et l'attribution du marché aura lieu au premier trimestre de 2018.



Source : Extrait du permis d'aménager – Hypothèse d'implantation des bâtiments (source SEMSAMAR)

• **L'aménagement touristique des berges de la Charbonnière** : des études de préprogramme de maîtrise d'œuvre ont été engagées. Les modalités d'acquisition du foncier sont en cours. Les parcelles appartiennent à la commune. Une demande de financement au titre de FEDER a été envisagée. La commune souhaite étendre le périmètre du projet jusqu'au village Balaté.

7-2 Les autres projets

• **La conception de l'immobilier d'entreprise adaptée au contexte guyanais** : les premières réflexions ont été conduites en interne. Les consultations doivent être étendues à d'autres partenaires extérieurs.

• **L'élaboration du marketing territorial de l'Ouest Guyanais** : engagée en novembre 2017. Un premier rapport a été produit.

• **La mise en œuvre du Schéma de Développement Economique de l'Ouest Guyanais** : la recherche de financement et d'investisseurs potentiels a été confié au Groupement de bureaux d'études Aciale et l'Agence pour le Développement de l'Intelligence Territoriale (ADIT).

• **La Plateforme Initiative Ouest Guyane** : pour l'exercice 2017, la plateforme a bénéficié d'une subvention de fonctionnement.

7-3 Loi NOTRe et le transfert de compétences

• **Promotion du tourisme** : en 2017, la CCOG a initié l'élaboration du schéma intercommunal de développement touristique de l'Ouest pour la période 2017-2023.

• **Zones d'Activité Economiques de Mana** : la ZAE Gaston Césaire de Mana a été transférée à la CCOG en septembre 2017.

• **Zones d'Activité Economiques Wolff à Saint-Laurent du Maroni** : une convention temporaire de coopération et de gestion des travaux d'aménagement de la ZAE a été signée entre la CCOG et la commune de Saint-Laurent du Maroni.



GESTION DES DÉCHETS

La compétence de la gestion des déchets ménagers et assimilés est exercée de plein droit par la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais sur l'ensemble de son territoire communautaire.

Depuis 2003, les missions de la CCOG portent sur :

- La collecte des ordures ménagères, encombrants et déchets verts ;
- Le traitement et le stockage des déchets ;
- La communication et la prévention auprès des usagers ;
- Le tri sélectif ;
- La gestion du parc des bacs de collecte.

8-1 Pré collecte

8-1-1 Parc de bacs poubelle 2017 sur le littoral

- Le constat depuis 3 ans est un équilibre à 50/50 entre les dotations nouvelles et les échanges de bacs. Les motifs principaux de remplacement de bacs sont dans l'ordre suivant, la casse de bacs, le changement de capacité et le vol.

- Ces échanges sont le constat d'un changement progressif du parc de bacs qui devenait vieillissant depuis les dotations initiales qui pour certaines étaient supérieures à 15 ans. Il faut ajouter que d'une manière générale, les nouveaux bacs sont nettement moins résistants que les bacs qui étaient en place et l'on doit s'attendre à un renouvellement plus rapide du parc. En effet, les nouvelles normes prévoyant l'adjonction de 20% de matières recyclées, le plastique des bacs est globalement moins résistant. Les épaisseurs des parois des conteneurs qui ont été réduites les rendent plus fragiles lors des opérations de levée et de repose des bacs.

- Le parc en service sur le littoral est estimé à 8 500 bacs. Un inventaire précis serait une opération lourde d'un intérêt mineur. Ces chiffres ont été établis à partir des suivis de collecte et des taux approchés de présentation des bacs.

- La progression du parc reste constante à 5% à 6% par an.

Par catégorie d'usagers :

2017		Administrations	Associations	Professionnels	Particuliers	TOTAL
Usagers	Mana	5 7%	1 1%	3 4%	65 88%	74 100%
	Saint-Laurent du Maroni	36 6%	5 1%	41 7%	501 86%	583 100%
	TOTAL	41 6%	6 1%	44 7%	566 86%	657 86%

Par type de bacs :

2017	Commune	Dotation Nouvelle	Échange	TOTAL
Opération	Mana	50	24	74
		68%	32%	100%
	Saint-Laurent du Maroni	272	310	582
		47%	53%	100%
	TOTAL	322	334	656
		49%	51%	100%

Par opération :

2017	Commune	120	180	240	360	770	TOTAL
Type de bacs	Mana			37	33	4	74
				50%	45%	5%	100%
	Saint-Laurent du Maroni			393	135	53	581
				68%	23%	9%	100%
	TOTAL			430	168	57	655
				65%	26%	9%	100%

Parc en place en fonction de la taille des bacs poubelle (en litre) :

120	140	240	360	770	TOTAL
1 530	680	3 655	1 785	850	8 500
18%	8%	43%	21%	10%	100%

Coût 2017 des achats de bacs :

Facturation Plastic Omnium	104 420 €
----------------------------	-----------

8-1-2 Pré collecte - actions ciblées

L'équipement des ménages est très déséquilibré selon les quartiers et les zones desservies en porte à porte. L'expérience a montré que le contact avec des associations de résidents était une porte d'entrée intéressante pour mobiliser autour de la dotation en bacs poubelle.

La création de nouveaux secteurs de collecte a également fait l'objet d'une sensibilisation de représentants des habitants qui ont permis de doter rapidement les résidents de ces nouvelles zones collectées.

Les principales opérations réalisées en 2017 sont les suivantes :

- Dotation en bacs poubelle des nouveaux secteurs de collecte notamment sur la route de Paul Isnard et la RN1 jusqu'au village de Prospérité sur Saint-Laurent du Maroni ainsi que le Bassin Mine d'Or sur la commune de Mana ;
- Dotation en bacs poubelle dans les quartiers de la Charbonnière, Vietnam et rue de La Fontaine ;
- Dotation en bacs poubelle pour les prêts événementiels et ajout de bacs collectifs sur Javouhey et Acarouany ;
- Mise en place de bacs collectifs dans l'attente de l'équipement des ménages : 45 usagers recensés pour la régie mobile, information sur les OM, les encombrants et le tri sélectif sur l'Avenue Gaston Monnerville ZAD 55 ;
- Renforcement des dotations en bacs collectifs sur le village de Sparouine ;
- Remplacement des bacs cassés et réparation des bacs endommagés sur Apatou et les écarts nord.



AEB TOOM RAU COV
NEEG NYOB HAUV ZOS
JAVOUHEY

Yog koj tsis paub muab khib nyiab pov tseg qhov hwg lom qab koj qhov kev ua koob tsheej raws li (noj tshoob, hnuv yug, ua ib puas mov koj...) ?

Pib ntawm **LUB KAUM HU NTUJ XYOO 2017 MUS**, koj tuaj qiv hais tau cov thoob khib nyiab (770L) nyob ntawm lub Atelier Javouhey

HU RAU : Stéphane MADSEN
☎ Xov tooj yog : **06.94.16.62.60**

YOG XAV QIV :

- Txhawm rau kom yooj yim qiv cov thoob khib nyiab, koj yuav tsum nug 10 hnuv ua ntej yuav ua koj lub koob tsheej.
- Yuav tsum nqa koj daim kaj fabkis mus pem Atelier.

CEEB FAJ : Pov khib nyiab ntawm tej qhov chaw tsis tau kev tso cai raug nplua li tshooj cai **8635-8 ntawm koj cai lij choj.**

Sib koom tes kom lub zov huv !

Prêts de bacs poubelle lors des manifestations communales

Lors des manifestations communales et auprès de toutes les associations qui en font la demande, le service intervient pour mettre à disposition le nombre de bacs de 770 litres en fonction de l'importance du public attendu. (Fêtes communales, braderie, Jeux Kali na, manifestations associatives, etc.).

Régies délocalisées

La CCOG met en place des régies délocalisées à différents lieux tels que : les Sables Blancs, l'Amapa, le Baka Lycée, le Bassin Mine d'Or, la route Paul Isnard etc.

Par ailleurs, les circuits de collecte de déchets ont été étendus à Paul Isnard, au carrefour Margot, sur la RN1, au village de Prospérité et au Bassin Mine d'Or.

8-2 Prévention - Communication

Le Service Environnement a mené des actions de prévention et d'information dans les écoles et lycées. Des présentations ont été faites aux élèves soulignant les problématiques de la gestion des déchets dans l'Ouest Guyanais, mettant en avant l'importance du tri sélectif et du compostage. Ces campagnes ont été réalisées notamment aux lycées Lumina Sophie et Bertène Juminer, aux collèges Cécile Cheviet et de Mana etc.

Les agents CCOG ont également participé aux diverses actions des établissements publics sur la thématique des déchets. Au sein de l'EPCI et du territoire communautaire, les agents se mobilisent sur les événements portés par l'EPCI (manifestation culturelle du 1er juillet, séminaires ...) ou en partenariat avec des organismes extérieurs (Tour de Guyane, Fêtes patronales etc.).

La présence des agents s'observe en particulier lors des Mayouris déchets organisés par de nombreux organismes, associations et entreprises notamment :

- La 3ème opération Mayouri Tri déchets organisée par l'association Jeunes Citoyens Entrepreneurs (JCI) à Saint Laurent du Maroni, le 12 août 2017 ;
- Les GREEN DAYS en Guyane gérée par l'agence Green Agency à la Plage Saramaka située à la Charbonnière, le dimanche 08 octobre 2017 ;
- Les actions de Mayouri organisées par la Réserve Naturelle de l'Amana et le Parc National et Régional de Guyane sur la plage d'Awala-Yalimapo.



8-3 Collecte des ordures ménagères – encombrants – déchets verts – bennes

• Ordures ménagères : en collectant les déchets ménagers des 4 communes littorales, Mana, Apatou, Saint-Laurent du Maroni, Awala-Yalimapo, l'ISDnD de l'Ouest enregistre près de 11 500 tonnes soit 6,5 % de progression.

• Encombrants – déchets verts : l'ISDnD de l'Ouest totalise près de 6 100 tonnes.

8-3-1 Communes du littoral

CCOG - Collecte des ordures ménagères 2017

		Tonnes	% secteur	Communes	%
Apatou		662	5,8%	662	5,8%
	Javouhey	759	6,6%		
Mana / Awala-Yalimapo		1 124	9,8%	1 884	16,4%
Saint-Laurent du Maroni	SLM1	1 724	15,1%	8 909	77,8%
	SLM2	2 324	20,3%		
	SLM3 (1)	1 554	13,6%		
	SLM3 (2)	2 224	19,4%		
	SLM4	1 083	9,5%		
		11 455			

DEN SAMA FU JAVOUHEY

U no sabi pe fu lowe den doli sani te u kaba holi wan feisty (tohu osu, fujali osu anga kaa feisty...)

Fonatu october 2017, u sa ga aks! fu lani den bigi doli baki fu 770 liter, na service technique fu Javouhey

Contact : **Stéphane MADSEN**
☎ : 06.94.16.62.60

FAI MU DU :

- Fu seeka a sani moo bun, ju mu feki kontak 10 dei na festi fos! dei fu a feisty doo
- Ju mu kon nanga ju aldi kaita fu lani a doli baki.

KONI : e fu ju lowe doli sani na den publik; etu prive! peesi a lanli a noi! ju butu!

Kon wi meki moiti fu holi wi kon krin !

8-3-2 Communes du fleuve

• Ordures ménagères / encombrants : aucun moyen de pesée n'étant en fonctionnement sur les communes du fleuve, Papaïchton, Grand-Santi, Maripa-Soula et Saül. Les quantités produites sont basées sur une estimation établie à partir des données INSEE de population, de la production de déchets par habitant retenue dans le MODECOM ADEME, le tout minoré par une estimation des populations collectées par commune. On estime que la production des ordures ménagères et des encombrants sur les communes du fleuve est de 5 039 tonnes.

8-3-3 Détail de la production de déchets des ménages sur le territoire

On note une progression de 6,84 % des ordures ménagères collectées par rapport à l'année 2016.

CCOG - Estimation de la production de déchets ménagés et assimilés 2017

	Ordures ménagères	Encombrants déchets verts	Bennes PAV	Estimation Production (T)
2011	12 019	4 701	2011	17 336
2012	12 826	5 021	2012	18 507
2013	13 870	5 321	2013	19 865
2014	14 190	5 843	2014	20 867
2015	13 229	5 447	2015	19 454
2016	14 007	5 768	2016	20 599
2017	14 966	6 162	2017	22 009
% Déchets	68%	28%	4%	100%

8-3-4 Opération de collecte des déchets sur le fleuve :

Transfert des déchets de Monfina à Grand-Santi

L'entreprise MANE mandatée par la CCOG s'est occupée des travaux de déplacement des déchets de Monfina dans la commune de Grand-Santi du 12 au 27 septembre 2017. M. Félix DADA, agent missionné par la CCOG à suivre cette opération qui a nécessité 5 personnes, 1 quad, remorque, pelle mécanique, outils divers, bigs bags et pirogue.

Les déchets ont été mis dans un premier temps dans des sacs poubelles de 130 litres et ensuite les sacs poubelle mis dans les bigs bags pour être acheminés vers la décharge de Grand-Santi. Soit 4 allers retours de pirogue ont été nécessaires. Dans l'attente d'une solution pérenne, des bigs bags ont été laissés en différents points du village pour un acheminement vers Grand-Santi à une fréquence qui reste à définir.



8-3-5 Le tri sélectif en 2017

La société Eco Emballage/CITEO assure cette mission auprès de la CCOG dans le cadre du Pourvoi. Les installations des bennes de tri se sont finalisées en juin 2017.

Les résultats des premiers mois de collecte des colonnes de tri selon les matériaux collectés sont repris ci-dessous.

Évolution des quantités de l'ensemble des déchets des ménages

CCOG - Production déchets ménagers 2017

	Référence population Insee 2018	%	Part de la population collectée	%	Production moyenne par hab. collecté (T) base Modecom 2015	Tonnage déclaré	
Grand-Santi	6 999	8%	4 199	60%	0,197	827	Fleuve 3 512 T 23%
Papaïchton	7 273	8%	5 091	70%	0,197	1 003	
Maripa-Soula	11 976	13%	8 383	70%	0,197	1 651	
Saül	156	0%	156	100%	0,197	31	
Apatou	8 435	9%	6 748	80%	Pésées pont bascule	662	Littoral 11 543 T 77%
Awala-Yalimapo	1 390	2%				1 884	
Mana	10 402	11%	47 363	85%		8 908	
Saint-Laurent du Maroni	43 929	49%					
TOTAL	90 560	100%	71 941	77,5%		14 966	

2017	Nombre de BAV collectées	Tonnage (T)			Distance parcourue (km)	Temps de service (h)	Dépôt Sauvage (kg)
		Plastique	Métal	Verre			
Ilôts	74						
Juin	207	3,16	2,38	38,32	1 309	102,6	35,5
Fréquence collecte / mois	2,8						
Juillet	305	1,81	1,87	4,94	2 809	145	0
Fréquence collecte / mois	4,12						
Août	509	1,15	1,14	6,44	2 686	167,9	0
Fréquence collecte / mois	2,29						
Septembre	444	1,72	0,95	7,62	2 624	151,25	0
Fréquence collecte / mois							
Octobre	446	2,24	2,24	8,98	2 859	160,7	5
Fréquence collecte / mois	2,01						
Novembre	500	2,94	2,94	9,66	3 145	197,5	15
Fréquence collecte / mois	2,25						
Décembre	392	0,66	0,66	6,72	2 108	133,5	0
Fréquence collecte / mois	1,77						
TOTAL		13,68	12,38	82,68	17 540	1 058	56

8-4 Le traitement des déchets – stockage en casiers étanches

8.4.1 L'Installation de Stockage des Déchets non Dangereux de l'Ouest à Saint-Laurent du Maroni - ISDnD

La gestion de l'Installation de Stockage des Déchets non Dangereux de l'Ouest est assurée par la CCOG en qualité d'exploitant. Les coûts de cette mission par un exploitant prestataire n'étant pas envisageables avec les moyens financiers dont dispose l'EPCI pour gérer cette compétence. Les agents du Service Environnement assurent donc le fonctionnement du site au fur et à mesure des mises en conformité du site et de la mise en place des nouveaux équipements.

8-4-2 Les travaux réalisés en 2017 sur l'ISDnD :

- La réalisation de 3 alvéoles n°3, n°4 et n°5 ;
- La réalisation de 4 bassins de lixiviats ;
- L'installation de la station de traitement des lixiviats ;
- Le réaménagement partiel de la couverture à l'Ouest et au Nord ;
- La réalisation de la piste principale d'accès à la station de traitement des lixiviats ;
- La réalisation de la piste d'accès secondaire jusqu'au niveau du bassin incendie ;
- La réalisation du quai de déchargement sur l'alvéole n°5.

8-4-3 Liste des travaux à réaliser en 2018

- La couverture des bassins ;
- Les bassins eaux pluviales : BEPS1, BEPS2, BEPN1, BEPN2 ;
- Les réseaux de gestion des eaux pluviales (fossés et canalisations) ;
- Les finitions de nivellement ;
- La clôture des installations et ouvrages ;
- Les travaux de finitions et de mise au point de la station de traitement des lixiviats ;
- Les voiries de desserte des bassins ;
- Le hangar.

8-5 Les problématiques des écarts du territoire

Comme évoqué à de nombreuses reprises, la problématique des écarts est complexe et directement liée à la configuration du territoire.

Si pour des raisons diverses certaines situations sont mises plus en avant que d'autres, il n'en demeure pas moins qu'une frange importante de la population ne bénéficie pas de la gestion des déchets des ménages.

Pour la partie Fleuve, le problème majeur et récurrent est la gestion des déchets en l'absence de dessertes routières.

• **Pour la commune de Maripa-Soula**, on peut citer le pays amérindien, mais également les bourgs de New Wacapou ainsi que les villages situés en amont et aval de la commune.

• **Sur Papaïchton**, le problème réside dans le traitement des villages situés sur les îlets mais également Boniville qui est desservie par une piste inondée 3 mois par an.

• **La commune de Grand-Santi** comporte le plus d'écarts. Il suffit de le constater en voyant les enfants scolarisés arriver et repartir tous les jours du bourg pour comprendre l'importance de ces écarts en terme de population.

• Le problème du traitement de ces zones passe par une priorisation qui pourrait se calquer sur la présence de centre de santé et d'école. Cela concernerait environ 10 écarts entre le pays amérindien et le pays Bushinengué.

• De nombreuses contraintes, techniques, réglementaires et surtout financières rendent très complexes l'approche de la gestion des déchets.

• Il est clair que ces zones restent l'un des enjeux prioritaires que la collectivité se doit de traiter rapidement au regard de la démographie galopante et des risques de pollution des nappes qui restent le seul point d'approvisionnement en eau potable suite aux pollutions des rivières et fleuve dues à l'orpaillage clandestin.

8-6 Les objectifs pour 2018

- ▶ Mise en service de camions neufs vers juin 2018 pour la collecte des OM ;
- ▶ Démarrage de nouveaux marchés pour la collecte des encombrants ;
- ▶ Déploiement de l'Unité de Traitement des Déchets sur le fleuve ;
- ▶ Déploiement de la phase 2 sur le littoral et le fleuve pour les collectes sélectives ;
- ▶ Démarrage des travaux en fin de l'année sur le quai de transfert d'Apatou ;
- ▶ Mise en service de l'alvéole 4, de la couverture des bassins sur ISDnD Ouest à Saint-Laurent du Maroni ;
- ▶ Amélioration des régies délocalisées et travail avec les associations de quartiers ;

Dans les écarts :

- ▶ Littoral : installation d'une benne de collecte dans le village Gotali sur la commune de Mana ;
- ▶ Fleuve : mise en place des Eco-Carbets à Taluen et à Cayodé dans le pays amérindien ;
- ▶ Commune de Grand-Santi : gestion de la collecte des déchets sur les villages de Monfina et Apagui.



Travaux de terrassement à l'ISDnD de l'Ouest Guyanais



Prestation culturelle du groupe Ayawande au 5ème séminaire à Awala-Yalimapo

MOMENTS FORTS

9-1 Le 1er juillet : une manifestation haute en couleurs et en cultures

La Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais a organisé, le samedi 1er juillet à la place des fêtes de Saint-Laurent du Maroni une manifestation autour du thème, « L'identité de la CCOG : forte de ses atouts et de ses richesses ».

Ce fut une journée de partage, de convivialité et de découverte avec le public présent. Une manifestation inaugurée par le Président de la CCOG, Monsieur Léon BERTRAND. Différentes personnalités politiques étaient présentes, le Sous-Préfet de Guyane, Monsieur Claude VO DINH, le Député de la seconde circonscription, Monsieur Lénacik ADAM, le 10ème Vice-Président de la Collectivité Territoriale de Guyane, Monsieur Denis GALIMOT et le 1er Conseiller de l'Ambassade de France au Suriname, Monsieur Sidy DIALLO. Par ailleurs, une délégation du Suriname est venue également, Monsieur Raymond FORD, Chargé de projet et Monsieur Lamouré LATOUR, Directeur commercial, tous les deux représentant le port de Paramaribo Havenbeher. Ces derniers ont tenu à rappeler les projets de partenariats entre la CCOG, le Suriname et la CTG.

A cette occasion, la CCOG a tenu deux stands, un stand d'information sur le traitement des déchets (Service Environnement) et un stand CCOG (information, et distribution d'objets publicitaires).

De nombreux partenaires avaient également fait le déplacement pour animer des stands, notamment l'Office de Tourisme de Saint-Laurent du Maroni, le Service Patrimoine d'Awala-Yalimapo, le Service Tourisme de Mana, l'association Initiative Ouest Guyane, l'association Mama Bobi pour sensibiliser le public au tri, l'association des agro-transformateurs, les artisans locaux... Des ateliers créatifs se sont tenus toute la journée pour les enfants par M. Jin Lee (boîte et dessin

sur sable), l'association MANIFACT (innovation, imprimante 3D) et par l'association Recy Art...

Après un début de journée animée par des prises de paroles, un pot d'amitié a été célébré avec la population et les invités présents. Par la suite, le public a assisté à différentes prestations de danses et de chants traditionnels (bushinengue, créole, amérindien et hmong etc.) mettant en valeur nos richesses culturelles et nos atouts.

La CCOG tient encore à remercier tous les collaborateurs et participants pour leur contribution.

9-2 5ème séminaire CCOG à AWALA-YALIMAPO « Loi NOTRe et transfert de compétences »

Du 23 au 24 mars 2017, s'est tenu à Awala-Yalimapo, le 5ème séminaire de la CCOG. Le thème principal portait sur « la loi NOTRe et transfert de compétences ». Un séminaire qui comprenait les élus communautaires et ouvert aux invités de la CCOG.

Les participants ont été reçus par les chefs du village, M. Daniel WILLIAM et Michel THERESE sous le carbet communautaire. Après quelques discours, M. le maire d'Awala-Yalimapo, Jean-Paul FERREIRA, a réservé un accueil républicain à ses invités. S'en est suivi une présentation de l'action communale à travers le projet Pays d'Art et d'Histoire des Estuaires Maroni-Mana. Un projet patrimonial transfrontalier entre Awala-Yalimapo et le ressort de Galibi au Suriname. La rencontre s'est terminée par le pot de l'amitié.

Dans la soirée, M. Johan CHEVALIER de la Réserve Naturelle de l'Amana (RNA), M. Antoine GARDEL du CNRS et de l'Université du Littoral ont présenté la problématique de l'érosion côtière en Guyane et tout particulièrement dans l'Ouest Guyanais.



Restitution des travaux au 5ème séminaire à la Mairie d'Awala-Yalimapo



Soirée culturelle lors du séminaire d'Awala-Yalimapo

9-3 6ème séminaire CCOG à SAINT-LAURENT DU MARONI « L'Intercommunalité et ses Compétences »

Ensuite, Mme Annäig LE GUEN du Centre National de Recherche Scientifique (CNRS) a exposé le sujet de « Projet de station scientifique de recherche sur le littoral guyanais ».

Bouleversée par la naissance du mouvement social en Guyane, les journées du 23 et 24 mars ont subi quelques modifications de circonstance. Pour capitaliser la présence des élus communautaires, il a été décidé malgré tout de poursuivre quelques travaux sous forme d'ateliers. Ainsi, plusieurs thèmes ont pu être présentés et ont donné lieu à de larges débats et de multiples échanges : parmi lesquels le transfert des zones d'activité économique, la présentation du dispositif Best, la loi de finance, la présentation de l'installation de stockage des déchets non dangereux de l'Ouest, les mesures d'adaptation aux contraintes budgétaires et préconisations etc...

Enfin, les soirées des séminaristes ont été agrémentées par plusieurs activités culturelles : une observation nocturne de ponte de tortues marines, la projection du film « la vie pure », un spectacle sur sable présenté par l'artiste JEAN LY, des prestations culturelles de deux groupes de la commune : Palana Bonon et Ayawande et une superbe prestation musicale du groupe Senuka. La population guyanaise et notamment la population d'Awala-Yalimapo était présente à la soirée de clôture du séminaire.

Après le 5ème CCOG séminaire en mars dernier à Awala-Yalimapo qui a été bouleversé par les mouvements sociaux, la CCOG a tenu son 6ème séminaire le jeudi 19 et le vendredi 20 octobre 2017 à l'hôtel de ville de Saint-Laurent du Maroni. Un séminaire placé sous le thème de « l'Intercommunalité et ses Compétences ». Lors de l'ouverture du séminaire, mercredi soir, Léon BERTRAND, Président de la CCOG a rappelé l'importance de ce séminaire qui s'inscrit dans un contexte territorial et national particulier suite aux mouvements de mars-avril 2017.

Il a aussi expliqué les enjeux et les défis que la CCOG doit relever aux regards des nouvelles compétences transférées par la loi NOTRe aux EPCI. Enfin il a appelé les élus communautaires à plus d'audace dans les relations avec les institutions majeures et dans les décisions que la Communauté aura à prendre pour le territoire de l'Ouest pour les prochaines années. Programme du jeudi 19 octobre 2017

La première journée a été consacrée à une présentation de l'intérêt communautaires par le service juridique de la CCOG, Mme Nathalie JUIN-BEAUDOIN. Sept ateliers de travail autour des différentes compétences ont été mis en place. Une large participation a

été observée et des propositions d'orientation ont été faites qui seront intégrées dans le document de synthèse qui été présenté en fin de matinée.

La seconde présentation portait sur le transfert de la zone d'activité économique (ZAE) « Gaston CESAIRE » sur la commune de Mana et celle de Saint-Laurent du Maroni, la ZAE Wolf. Ce thème a été présenté par M. SZYDLOWSKI Romain du cabinet KPMG.

La matinée s'est terminée par l'intervention du co-fondateur de la société GuyaCom, M. Filip VAN DEN BOSSCHES sur « la stratégie numérique pour le territoire de l'Ouest Guyanais ». Un débat s'en est suivi.

L'après-midi a été marqué par deux points forts : la restitution des ateliers thématiques et surtout la visite de l'ISDnD – l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDnD) de l'Ouest Guyanais. L'occasion pour les participants de découvrir le site et surtout de prendre connaissance de l'état d'avancement des travaux. Des investissements indispensables pour une meilleure gestion des déchets et des ordures ménagères qui impactent les finances de l'EPCI.

Enfin, une visite du camp de la transportation a été proposée par l'Office du tourisme aux séminaristes suivie d'un cocktail dinatoire.

Programme du vendredi 20 octobre 2017

La seconde journée a commencé par la présentation sur les modalités de transfert de la compétence « Eau

et Assainissement » aux EPCI, présentée par M. Claude FABRI, Responsable du Service Aménagement du territoire. Une présentation qui a suscité beaucoup de débat quant aux moyens financiers à mobiliser pour répondre de manière qualitative à l'accès à l'eau potable pour tous. 45 % de la population de l'Ouest n'a pas accès à l'eau potable et la tarification est variable d'une commune à une autre.

Puis s'en est suivi une conférence sur la problématique de l'estuaire du Maroni par M. Antoine GARDEL du CNRS qui a fait un point d'étape sur les travaux de recherche actuellement en cours et qui intéresse également les activités du Port de l'Ouest.

Enfin, la matinée s'est terminée par une présentation du plan de gestion de la réserve naturelle de l'Amanna. Un plan portant sur la période 2017-2022 qui définit un état des lieux et propose des perspectives dans le domaine de la préservation et conservation du milieu naturel et préconise quelques recommandations en matière de valorisation du patrimoine naturel et l'éducation à l'environnement. L'après-midi, les élus communautaires et participants ont assisté à la présentation du contrat de ruralité avec des discussions intenses sur les fiches actions proposées.

Enfin, la séance du Conseil Communautaire est venue clore le séminaire au cours duquel plusieurs décisions budgétaires et financières ont été votées. Pour les séminaristes et les invités, la soirée s'est terminée dans un restaurant local suivi d'une soirée musicale.

Conférences lors du 6ème séminaire à SLM

Visite des participants de l'ISDnD à SLM



9-4 Les autres actions de la CCOG en 2017



Distribution du rapport annuel CCOG 2015

Lieu : Guyane

Date : Janvier 2017

Nombre d'exemplaires : + 8 000 exemplaires distribués à la population de l'Ouest Guyanais par La Poste

Venue de Miss France en Guyane, Alicia AYLIES

Lieu : Saint-Laurent du Maroni

Date : 10 janvier 2017

La CCOG a offert des produits locaux pour notre Miss France-Guyane



Présentation des vœux du Président

Lieu : Siège de la CCOG – Mana

Date : 11 janvier 2017

Participants : environ 30 agents CCOG



Participation de la CCOG au forum des métiers au collège A. Londres

Lieu : Collège Albert Londres – Saint-Laurent du Maroni

Date : 8 février 2017

Nombre d'élèves touchés : + 60 élèves
Participations agents CCOG : 5 personnes



Réunion de travail avec le Port de Paramaribo

Lieu : Saint-Laurent du Maroni

Date : 17 février 2017

Participants : Port de Paramaribo, Port de la CCOG, agents et élus CCOG, le Ministre des affaires étrangères du Suriname, total près de 15 personnes. Thèmes : travaux des bacs, coûts, procédures, étapes, plan de réalisation ...



Installation des 1ères bornes de tri dans l'Ouest

Lieu : Apatou, Awala-Yalimapo, Mana et Saint-Laurent du Maroni

Date : 6 mars 2017

Action menée par le Service Environnement et les prestataires



INTERVIG visite le Pôle Agroalimentaire de l'Ouest Guyanais PAOG

Lieu : PAOG, Mana

Date : 14 mars 2017

Nombre de participants tous confondus : 30 personnes



Dons CCOG aux sinistrés du fleuve

Lieu : Saint-Laurent du Maroni

Date : 17 mars 2017

La CCOG a acheté des produits de 1ère nécessité pour les sinistrés du fleuve. Les dons sont destinés à l'association Na Yu Na Mi Na Wi, qui se charge de la distribution sur le fleuve.



La CCOG participe au forum des métiers au collège Léo Othily

Lieu : Mana

Date : 22 mars 2017

Participants : 5 agents CCOG

Elèves touchés : plus de 30 personnes



5ème Séminaire CCOG

Lieu : Awala-Yalimapo

Dates : 23 et 24 mars

Thématique : « Loi NOTRe et transfert de compétences »

Événement perturbé par les mouvements sociaux

Participants : 50 personnes sur 105 attendus



Formation E-Congés

Lieu : Mana, siège CCOG

Date : 30 mai 2017

Formation pour les agents CCOG à maîtriser ce nouveau logiciel, étalée sur plusieurs jours et par petit groupe. (plus de 40 personnes concernées)



Formation des élus

Lieu : Hôtel Amazonia à Saint-Laurent du Maroni

Date : 2 juin 2017

Thématique : le budget, points de vigilance et stratégie budgétaire

Participants : plus de 15 personnes (élus et administratifs)



Rencontre entre collaborateurs CCOG et Mairie de Saül

Lieu : Saül / Date : 27 et 28 juillet 2017

Participants : environ 20 personnes : CCOG + PAG + Mairie

Rencontre avec les administratifs des communes.

Thèmes abordés : Environnement, déchets, Aménagement du Territoire, Développement économique, Informatique, Communication, Tourisme etc.



Mayouri Tri-déchets sur la plage

Lieu : Awala-Yalimapo

Date : 2 août 2017

Participants : 15 personnes dont des enfants, Service Environnement et Com.



Mayouri Tri-Déchets aux Sables Blancs

Lieu : Sables Blancs de Saint-Laurent du Maroni

Date : Samedi 12 août 2017

Action initiée par les Jeunes Citoyens Entrepreneurs de SLM

Participants : 10 personnes + CCOG



La CCOG participe au Tour de Guyane / Cyclisme

Lieu : stand CCOG – SLM et Apatou le 22 et 23 août

Caravane CCOG sur 5 étapes : 19, 22, 23, 24 et 27

Date : 19 au 27 août 2017

Participants : 13 personnes agents CCOG caravane + stand d'information



Journée du personnel

Lieu : Site du Paint-Ball sur la RD 9 de Saint-Laurent du Maroni

Date : 28 juin 2017

Thématique : Bien-être des agents, environnement de travail, problématiques rencontrées

Participants : plus de 50 agents



Manifestation CCOG « L'identité de la CCOG : forte de ses atouts et de ses richesses »

Lieu : Saint-Laurent du Maroni, Place des fêtes

Date : 1er juillet 2017

Participants : plus de 400 personnes

Manifestation culturelle avec la présence de stands d'information, de produits transformés, d'activités etc.



La CCOG au Salon du Tourisme
Lieu : PROG de Matoury
Date : 22 au 24 septembre 2017
Participants : 8 agents CCOG et 5 agents OT
(Maripa-Soula, SLM, Saül)



Semaine du Goût au PAOG
Lieu : PAOG – Mana
Date : 11, 12 et 13 octobre 2017
Participants : plus de 200 scolaires
de Saint-Laurent du Maroni et de Mana

6ème Séminaire CCOG
Lieu : Mairie – Saint-Laurent du Maroni
Date : 19 et 20 octobre 2017
Participants : 103 personnes + Presse
Thématique : « L'Intercommunalité
et ses Compétences »



Sur les Traces du Jaguar – Equipe CCOG
Lieu : Saül
Date : 27, 28 et 29 octobre 2017
Thématique : Course à pieds



Mois de la Viande locale au PAOG
Lieu : PAOG – Mana
Date : 25 novembre 2017
Participants : 200 personnes
Thématique : Visite de l'abattoir, vente de viande
et dégustation sur place



Forum Agricole et Rurale

Lieu : MFR de Mana
Date : 6 décembre 2017
Participants : 500 personnes
Thématique : Histoire de la MFR de Mana, exposition, dégustation et ventes de produits locaux sur place



15 ans du PORT DE L'OUEST

Lieu : Port de l'Ouest – Saint-Laurent du Maroni
Date : 8 décembre 2017
Participants : 200 personnes pour la journée portes-ouvertes et 300 personnes pour la soirée d'inauguration
Thématique : Journée portes-ouvertes, inauguration, histoire du Port, mise à l'honneur et cocktail musical



Inauguration du marché nocturne de Mana

Lieu : Place Yves Patient – Mana
Date : 14 décembre 2017
Participants : 200 personnes
Thématique : Ventes de produits locaux



Conférence CCOG au CIAP

Lieu : Camp de la Transportation – Saint-Laurent du Maroni
Date : 14 décembre 2017
Participants : 60 personnes
Thématique : Histoire, identités et les défis de la CCOG



Conférence CCOG au lycée Lumina Sophie – CIAP

Lieu : Lycée Lumina Sophie – Saint-Laurent du Maroni
Date : 15 décembre 2017
Participation : 60 personnes
Thématique : Histoire de la CCOG, ses valeurs et défis



9-5 Les travaux réalisés par le Service Technique en 2017 dans les bâtiments de la CCOG

Awala-Yalimapo : réhabilitation du local Bureau d'information touristique -BIT- situé dans le centre multiservice.

Maripa-Soula : travaux de sécurisation de la centrale électrique hybride de Providence et travaux de finitions liés à la réception du chantier.

Saint-Laurent du Maroni :

- Réalisation au Port de l'Ouest de charpentes métalliques pour bungalow, curage des canaux, mise à niveau de la plateforme de stockage, amélioration d'éclairage extérieur et travaux de réseau informatique et électrique pour les bungalows administratifs et nettoyage de la structure ;

- Sécurisation de la zone portuaire avec la réalisation de 200 mètres de clôture avec concertina (fil barbelé).

Mana :

- Réhabilitation du siège dont l'ensemble des travaux a été réalisé en régie, remise en état de l'éclairage intérieur/extérieur, travaux de peinture, sanitaires, parking, clôture et aménagement des espaces verts, élagage et embellissement par la mise en place de fleurs et plantes pour rendre le cadre plus agréable ;

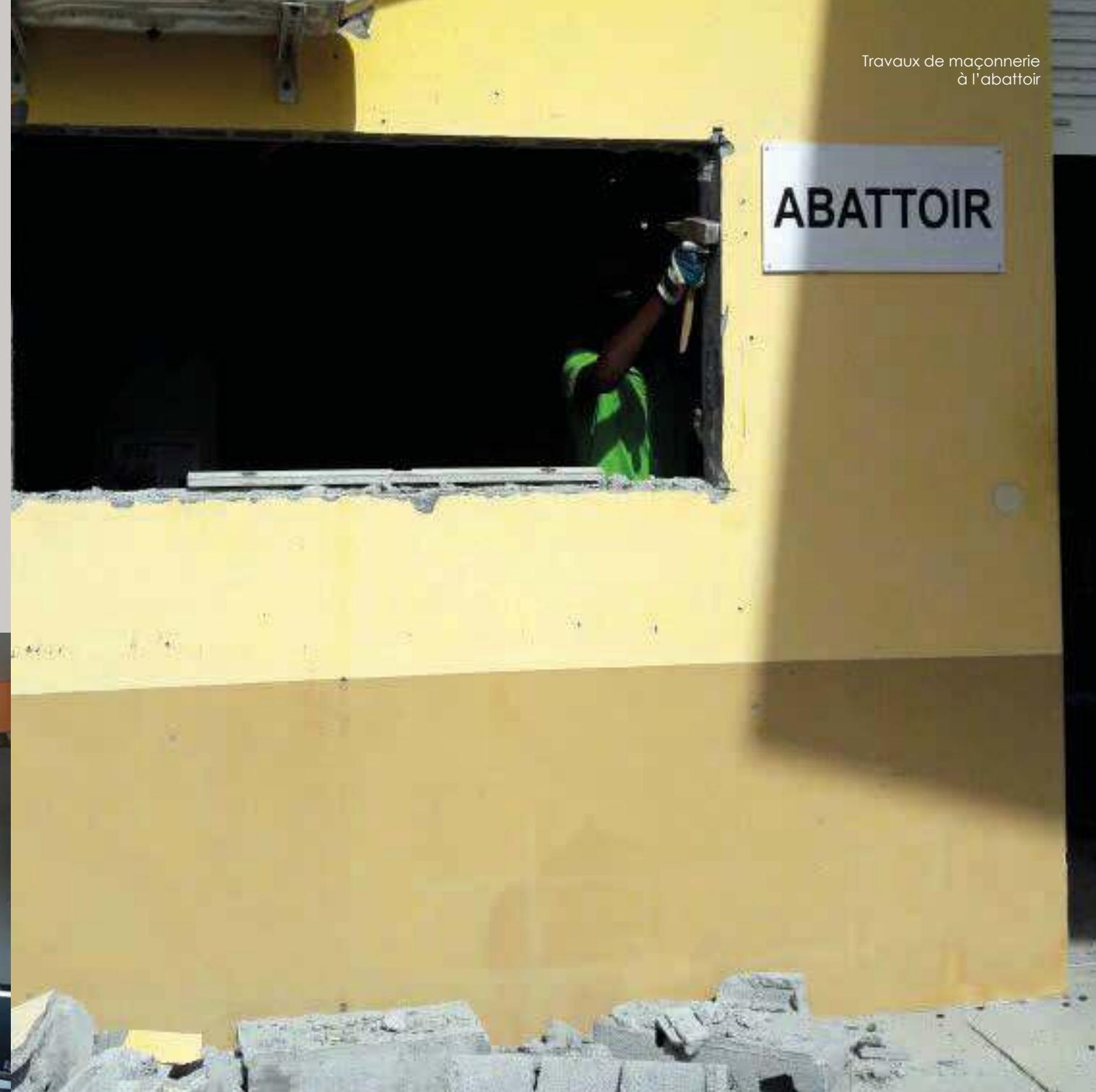
- Réalisation d'un local technique pour sécuriser les serveurs informatiques au siège ;

- PAOG : accompagnement technique, entretien et nettoyage des lieux ;

- Hangar du Service Technique : réhabilitation du hangar du Service Technique, exécution de travaux de plomberie, remise en état de l'installation électrique et mise en place d'un plan cafétéria et sécurisation ;

- Station-service : curage des canaux à la pelle mécanique et mise en place d'une fosse septique avec bac d'épandage.

Travaux de maçonnerie
à l'abattoir



Travaux de climatisation au PAOG





Marché principal de fruits et légumes à Saint-Laurent du Maroni

Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais



Ouest Guyane



@CCOuestGuyane



ccouestguyane

Site internet :
www.ouestguyane.fr



Ouest Guyane

un territoire, des projets, un avenir

2 rue Bruno AUBERT
ZA Gaston CESAIRE BP-26
97360 MANA

Téléphone : 05 94 34 34 94
Télécopie : 05 94 34 83 37
Courriel : info@ouestguyane.fr

Crédits photos CCOG
© 2018, CCOG
ISSN : 1960-9388
Rédaction : CCOG